

# LE GOÛT DU public rapport annuel

01 | 02



La Fédération  
des commissions  
scolaires  
du Québec

**Coordination et uniformisation de la rédaction**

Direction des communications et des affaires publiques

**Collaboration à la rédaction**

Direction et personnel professionnel de la FCSQ

**Conception graphique**

Propage Créativité Marketing

**Impression et assemblage**

Secteur de l'imprimerie de la FCSQ

**Publié par**

La Fédération des commissions scolaires du Québec

1001, avenue Bégon

Case postale 490

Sainte-Foy (Québec)

G1V 4C7

Téléphone : (418) 651-3220

Télécopieur : (418) 651-2574

Courriel : [info@fcsq.qc.ca](mailto:info@fcsq.qc.ca)

Site Internet : [www.fcsq.qc.ca](http://www.fcsq.qc.ca)

Document : 6225

Dossier : 1-106-01

Dépôt légal – 2<sup>e</sup> trimestre 2002

Bibliothèque nationale du Québec

Bibliothèque nationale du Canada

Note – Les textes inclus dans ce document ont été féminisés dans la mesure du possible. Cependant, lors de certains passages, il nous a semblé plus pratique d'utiliser la forme masculine afin de faciliter la lecture. Il ne faudrait y voir qu'une manière d'alléger le texte et, d'aucune façon, une procédure discriminatoire.

Mission de la Fédération des commissions scolaires du Québec.....	2
L'an 1 de la Planification stratégique 2001-2004.....	3
Rapport du président général .....	4
Activités du président 2001-2002 .....	6
Instances politiques de la FCSQ.....	7
Membres du conseil général de la FCSQ .....	7
Membres du bureau de direction.....	9
Rapport du directeur général .....	10
Commissions permanentes du conseil général .....	13
Commission permanente sur les ressources humaines .....	13
Commission permanente sur les enjeux politiques et financiers.....	14
Commission permanente sur la mission éducative .....	15
Faits saillants de l'année 2001-2002.....	16
Orientations stratégiques .....	19
Une présence dans toutes les sphères d'activité .....	36
Comités où siège la FCSQ.....	36
L'excellence dans les commissions scolaires .....	38
Liste du personnel FCSQ 2001-2002.....	39
Récipiendaires de l'Ordre du mérite FCSQ 2001-2002 .....	40

# Mission

## de la Fédération des commissions scolaires du Québec

page 2

Au début des années 40, plusieurs commissions scolaires ont émis le désir de se doter d'un organisme privé qui coordonnerait leurs travaux et qui leur permettrait d'unifier leurs actions. Ensemble, elles ont créé, en 1947, la Fédération des commissions scolaires catholiques du Québec. La Fédération conservera cette appellation jusqu'en juin 1991, sa position favorable à la création de commissions scolaires linguistiques l'incitant à adopter le nom de La Fédération des commissions scolaires du Québec (FCSQ).

Tout en conservant ses tâches premières de coordination et d'unification, la mission de la Fédération s'est élargie, au fil des ans, pour atteindre deux objectifs principaux : contribuer à promouvoir l'éducation ainsi que représenter et défendre avec détermination les intérêts des commissions scolaires. Forte de la représentativité des 61 commissions scolaires qu'elle regroupe, la Fédération a développé une force politique qu'elle utilise au profit de ses membres, notamment par la pertinence des services qu'elle offre ainsi que par ses représentations auprès des gouvernements, des autres associations d'éducation et des agents socioéconomiques.

## de la Planification stratégique 2001-2004

Les enjeux majeurs de la FCSQ s'articulent autour des huit orientations de la Planification stratégique 2001-2004. Rappelons qu'elles ont été adoptées à l'assemblée générale de juin 2001 par les représentants et représentantes des 61 commissions scolaires membres de la Fédération.

### **Les orientations stratégiques :**

---

1. La commission scolaire : un palier de gouvernement indispensable et incontournable
2. Les jeunes : au cœur de notre projet de société
3. La réforme de l'éducation : pour la réussite de tous et de toutes
4. La formation professionnelle : une stratégie pour le développement du Québec
5. La formation continue : un enjeu de taille pour les commissions scolaires
6. Les ressources humaines : au centre du renouvellement et du changement
7. Les ressources financières : une condition gagnante pour une éducation de qualité
8. Les services aux membres : un monde plein de ressources

Ce rapport annuel se veut donc le reflet du travail accompli par la Fédération pour représenter au mieux les intérêts de ses membres, répondre à leurs besoins et leur offrir des services de haute qualité.

# Rapport du président général

## Une reconnaissance accrue des gouvernements locaux scolaires

page 4



Le 1<sup>er</sup> juin 2001, l'assemblée générale adoptait la *Planification stratégique 2001-2004*. Établissant le constat que le système d'éducation et les commissions scolaires sont au cœur du développement social du Québec, nos orientations stratégiques accordent une importance majeure à la place des gouvernements locaux scolaires, mais aussi au financement de notre réseau, à la formation professionnelle et continue, à la réforme de l'éducation, à la mise en œuvre de la politique québécoise de la jeunesse ainsi qu'au développement de nos ressources humaines.

Le présent rapport annuel rend compte des nombreuses actions menées par la Fédération, au cours de la dernière année, pour chacune de ces orientations qui sont toutes aussi importantes les unes que les autres.

Je suis particulièrement fier, toutefois, de nos actions et de nos gains visant à mieux reconnaître et apprécier les gouvernements locaux scolaires et le système public d'éducation. Dans le contexte des élections scolaires prévues en 2003, ainsi que de la nouvelle dynamique de gestion entre la commission scolaire, les écoles et le ministère de l'Éducation, les commissaires doivent être de plus en plus connus et perçus comme des acteurs incontournables dans leur milieu.

### Les commissaires sont des élus à part entière

Le 41<sup>e</sup> Congrès de la Fédération, qui portait sur la démocratie scolaire, a pavé la voie à cette reconnaissance politique du rôle des commissaires par le gouvernement et la population. Le ministre de l'Éducation a, en effet, réaffirmé le « rôle crucial » des commissions scolaires. C'est sur la base de cette reconnaissance et du respect du rôle des élus scolaires que la Fédération a travaillé avec le ministre de l'Éducation.

Pour bien camper cette orientation politique du gouvernement, la Fédération a travaillé énergiquement pour que soit reconnu dans nos lois l'apport indispensable de la démocratie scolaire dans la gestion de notre système public d'éducation.

C'est ainsi que le projet de loi n° 59 adopté en décembre 2001, ainsi que le projet de loi n° 66 déposé au cours du même mois, modifiant tous les deux la Loi sur les élections scolaires, traduisent la volonté gouvernementale de reconnaître les commissions scolaires comme de véritables gouvernements locaux. En effet, avec ces textes de loi, le processus d'élection des commissaires sera en tout point semblable à celui qui prévaut pour l'élection des élus municipaux et s'apparentera à celui des élus sur la scène politique québécoise. Ils assureront plus de transparence, favoriseront davantage la démocratie tout en considérant les élus scolaires au même titre que tous les autres élus. Il s'agit là d'un gain politique très important qui fait suite aux recommandations et aux efforts constants déployés par la Fédération auprès des instances gouvernementales pour une juste reconnaissance des commissaires et des gouvernements locaux scolaires.

### Un rayonnement accru des commissions scolaires

C'est aussi par leur rayonnement que les commissions scolaires démontrent le mieux au gouvernement et à la population leur efficacité, qu'elles sont près des préoccupations du milieu et qu'elles contribuent

largement au développement du Québec. C'est donc à travers un ensemble d'actions de communications, qui ont mis en évidence les activités des commissions scolaires et des élus scolaires, que la Fédération a contribué à projeter, dans le public et auprès des instances gouvernementales, une image positive des commissaires et des commissions scolaires et notre détermination à occuper la place qui nous appartient au plan politique.

Je rappelle que la Fédération a diffusé, dans le cadre du congrès, un sondage qui confirme que le réseau des commissions scolaires dirigé par des élus au suffrage universel est bien ancré dans les mœurs démocratiques des Québécoises et des Québécois et que la population apprécie les services des commissions scolaires.

Sur le plan médiatique, la Fédération est aussi intervenue rapidement, en conférence de presse, pour contrer les aspects négatifs du *Palmarès des écoles secondaires* ou encore le rapport sévère du Vérificateur général du Québec à l'égard des services de garde en milieu scolaire. Somme toute, à travers des centaines d'interventions médiatiques, des événements comme le Salon de l'école publique organisé conjointement avec le ministère de l'Éducation ou encore le Forum sur les communications, dans le cadre du colloque

sur « Les défis de l'école publique », la Fédération a toujours visé à assurer une visibilité constante et valorisante des gouvernements locaux scolaires ainsi que des activités des commissions scolaires et de leurs établissements.

Le rayonnement des commissions scolaires a toujours guidé nos actions à travers les huit orientations stratégiques que se sont données les commissions scolaires dans de nombreux lieux d'interventions : comités, commissions parlementaires, conférences de presse, etc. À la lecture de ce rapport annuel, on ne peut qu'être frappé par la détermination de notre Fédération à atteindre des objectifs ambitieux pour le bénéfice de ses membres, de la société québécoise et surtout pour le bénéfice des élèves.

### Une cohésion et une efficacité exemplaires

Si la Fédération a fait des gains importants au cours de la dernière année, c'est avant tout parce que notre réseau est solidaire comme pas un ! Cette force qui caractérise, depuis plusieurs années, les 61 commissions scolaires membres de la Fédération repose sur la somme de l'expertise des élus et des gestionnaires qui nous permet d'avancer des positions fortes et crédibles auprès des instances gouvernementales.

Les résultats positifs que nous avons atteints sont le fruit de la collaboration, de la synergie entre nos diverses instances et de la concertation avec nos partenaires : les sessions du bureau de direction, les cinq rencontres du conseil général, les rencontres des présidentes, présidents, directrices générales et directeurs généraux des commissions scolaires sur la formation professionnelle, l'allocation des ressources, l'équité salariale, le rapport du Vérificateur général sur les services de garde de même que le travail consciencieux et rigoureux des trois commissions permanentes. Mentionnons aussi une concertation privilégiée avec les premiers gestionnaires administratifs des commissions scolaires, qui sont représentés par l'Association des directeurs généraux des commissions scolaires (ADIGECS), dans une multitude de dossiers au sein des comités sur le financement, la reddition de comptes, le suivi à la réforme de l'éducation, etc. Il y a eu aussi une concertation étroite avec les représentants des directions d'école (FQDE, AQPDE, AMDES) et des cadres (ACSO). Il faut en outre souligner la coordination constante de nos actions avec le réseau des commissions scolaires anglophones et la concertation avec la Fédération des comités de parents de la province de Québec dans certains dossiers.

C'est cette solidarité et cette concertation qui ont permis notamment au réseau de bénéficier d'un réinvestissement attendu par les commissions scolaires, soit plus de 50 M\$ pour des investissements ponctuels tels les coûts énergétiques, le matériel didactique, des volumes et des ordinateurs. Des investissements également de plus de 200 M\$ dans un programme d'immobilisation, dont 75 M\$ pour le réseautage des écoles. À cela s'ajoutent le refinancement de 60 M\$ prévus au Sommet du Québec et de la jeunesse, 20 M\$ supplémentaires aux règles budgétaires 2001-2002, 21 M\$ sur trois ans pour un soutien alimentaire pour

les élèves des écoles secondaires des milieux défavorisés et 30 M\$ des 70 M\$ réservés au Fonds Jeunesse. La Fédération a également exercé de fortes pressions pour s'assurer que le gouvernement financerait les coûts de système des commissions scolaires, ce qui représente plus de 200 M\$ supplémentaires.

Je conclurai ce rapport en remerciant pour leur soutien la vice-présidente, les membres du bureau de direction, les membres du conseil général, le directeur général et le personnel de la Fédération ainsi que l'ensemble des élus qui se sont dévoués pour les élèves du Québec et que j'ai toujours plaisir à rencontrer.

Vous constaterez à la lecture de ce rapport annuel tout le soin que la Fédération a mis à respecter ses engagements envers ses membres.



André Caron  
Président général

# Activités du président

## 2001-2002

page 6

### Rencontres avec des ministres, des présidentes et présidents de divers organismes

---

Ministère de l'Éducation  
Ministère du Travail  
Ministère de la Culture et des Communications  
Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale  
Ministère de la Famille et de l'Enfance  
Conseil du trésor  
Association des cadres scolaires du Québec  
Association des commissions scolaires anglophones du Québec  
Association des directeurs généraux des commissions scolaires du Québec  
Association des propriétaires d'autobus du Québec  
Association du transport écolier du Québec  
Association québécoise du personnel de direction des écoles  
Association montréalaise des directions d'établissement scolaire  
Conférence des recteurs et des principaux d'universités du Québec  
Conseil du patronat du Québec  
Directeur général des élections du Québec  
Fédération des cégeps  
Fédération étudiante collégiale du Québec  
Fédération étudiante universitaire du Québec  
Fédération québécoise des directeurs et directrices d'établissement d'enseignement  
Fédération québécoise des municipalités  
Fédération québécoise du sport étudiant  
Société de l'assurance automobile du Québec  
Solidarité rurale  
Union des municipalités du Québec

### Participation à des congrès, des colloques et à d'autres événements spéciaux

---

Assemblée générale du Conseil du patronat du Québec  
Assemblée générale annuelle du Centre de formation des représentants patronaux (CFRP)  
Colloque de l'Association québécoise d'information scolaire et professionnelle  
Colloque de la Fondation de l'entrepreneurship  
Colloque de l'Association des cadres scolaires du Québec  
Congrès de l'Association du transport écolier du Québec  
Congrès de l'Association des propriétaires d'autobus du Québec  
Congrès de l'Association canadienne d'éducation de langue française  
Congrès de l'Association québécoise du personnel de direction des écoles  
Congrès de l'Association montréalaise des directions d'établissement scolaire  
Congrès de l'Union des municipalités du Québec  
Congrès de la Fédération des comités de parents de la province de Québec  
Congrès de la Fédération québécoise des directeurs et directrices d'établissement d'enseignement  
Forum de la Fédération québécoise des municipalités

### Présence en région

---

Rencontres avec les représentants et représentantes des commissions scolaires dans les diverses régions du Québec, dans le cadre d'activités régionales telles que : rentrée scolaire, conférences de presse, colloque, congrès.



Comme il est prévu dans sa loi constitutive et ses règlements généraux, la Fédération des commissions scolaires du Québec est constituée d'une assemblée générale, d'un conseil général et d'un bureau de direction. Ses pouvoirs sont exercés et ses affaires sont régies par ces trois instances composées exclusivement de commissaires élus qui participent ainsi à la défense des intérêts des commissions scolaires et du système public d'éducation.

## Assemblée générale

---

Plus de 300 commissaires délégués par les commissions scolaires membres participent à la détermination des grandes orientations de la Fédération lors de son assemblée générale annuelle.

Lors de la 54<sup>e</sup> Assemblée générale tenue les 31 mai et 1<sup>er</sup> juin 2001, les commissaires délégués ont adopté la Planification stratégique 2001-2004 de la Fédération qui comprend huit orientations avec une préoccupation marquée pour les jeunes, la première raison d'être des commissions scolaires.

De plus, l'assemblée générale s'est prononcée, entre autres, sur les états financiers, le budget et des amendements aux règlements généraux. Comme à tous les deux ans, les délégués ont aussi procédé à l'élection du président et de la vice-présidente.

## Conseil général

---

Le conseil général de la Fédération regroupe les représentants et représentantes des 60 commissions scolaires francophones et de la Commission scolaire du Littoral. Il est composé du président et de la vice-présidente élus par l'assemblée générale ainsi que du président ou de la présidente de chaque commission scolaire membre ou du représentant ou de la représentante qu'elle désigne. Le principal mandat du conseil général est d'exécuter les décisions de l'assemblée générale et de mettre en application les résolutions de cette dernière concernant les politiques générales, les objectifs et les grandes lignes d'action.

Au cours de l'année 2001-2002, le conseil général a siégé à cinq reprises en session régulière. Plusieurs positions déterminantes ont été adoptées dans la foulée de la planification stratégique et des orientations défendues par la Fédération face aux diverses instances gouvernementales. Notons principalement les modifications à la Loi sur les élections scolaires, le cadre de référence pour une politique d'évaluation et de reddition de comptes en milieu scolaire, le plan d'action visant à susciter plus d'intérêt pour la profession de directeur et de directrice d'établissement, les orientations en vue du renouvellement des conventions collectives. À ces prises de position s'ajoutent notamment l'adoption de plusieurs mémoires concernant la situation de la langue française, les projets de règles budgétaires pour les commissions scolaires et le transport scolaire, le projet de loi n° 35 sur le droit de vote des élèves au conseil d'établissement.

### Membres du conseil général de la FCSQ

---

**André Caron**

Président général de la FCSQ  
Commissaire à la Commission scolaire  
des Premières-Seigneuries

**Manon Beaudry-Roberge<sup>1</sup>**

Vice-présidente de la FCSQ  
Commissaire à la Commission scolaire  
des Sommets

**Vincent Arciresi**

Président de la Commission scolaire  
de la Pointe-de-l'Île

**Pierre Arseneault**

Président de la Commission scolaire  
René-Lévesque

**Pierre Asselin**

Président de la Commission scolaire  
de Charlevoix

**Martine Bergeron**

Présidente de la Commission scolaire  
au Cœur-des-Vallées

**Diane Bernard-Riberdy<sup>2</sup>**

Présidente de la Commission scolaire  
des Samares

**Denys Bertrand**

Président de la Commission scolaire  
de la Côte-du-Sud

**Jocelyn Blondin**

Président de la Commission scolaire  
des Portages-de-l'Outaouais

**Josée Bouchard**

Présidente de la Commission scolaire  
du Lac-Saint-Jean

**Robert Boucher**

Président de la Commission scolaire  
de la Riveraine

**Denis Bureau**

Président de la Commission scolaire  
de Rouyn-Noranda

**Francine Charbonneau**

Présidente de la Commission scolaire  
de Laval

*Membre du conseil général depuis le  
mois de février en remplacement de  
Pierre Bourgeois*

**Ginette Côté**

Présidente de la Commission scolaire de l'Estuaire

**Jean-Marc Crête**

Président de la Commission scolaire Marguerite-Bourgeoys

**Gabriel Ducharme<sup>1</sup>**

Président de la Commission scolaire des Patriotes

**Suzanne Durivage**

Présidente de la Commission scolaire des Hauts-Cantons

**Jeanne d'Arc Duval-Paquette<sup>1</sup>**

Présidente de la Commission scolaire de la Seigneurie-des-Mille-Îles

**Christine Émond-Lapointe**

Présidente de la Commission scolaire des Draveurs

**Claude Fleury**

Président de la Commission scolaire de la Capitale

**Anicet A. Gagné**

Président de la Commission scolaire des Navigateurs

**Liz S.-Gagné**

Présidente de la Commission scolaire des Rives-du-Saguenay

**Norma Gaona**

Commissaire à la Commission scolaire de Montréal

**Claude Gélinas**

Président de la Commission scolaire des Découvreurs

**Gaétan Gilbert**

Président de la Commission scolaire de l'Or-et-des-Bois

**Monique P.-Laberge**

Présidente de la Commission scolaire des Chênes

**Jean-Yves Laforest**

Président de la Commission scolaire de l'Énergie

**Claude Langlais<sup>1</sup>**

Président de la Commission scolaire de Kamouraska-Rivière-du-Loup

**Denis Langlois**

Président de la Commission scolaire de L'Amiante

**Lyne Laporte-Joly**

Présidente de la Commission scolaire de la Baie-James

**Claudette Larivée**

Présidente de la Commission scolaire de la Rivière-du-Nord

**Fernande LeBlanc-Sénéchal**

Présidente de la Commission scolaire Marie-Victorin

**Louise Lebrun**

Présidente de la Commission scolaire de la Vallée-des-Tisserands

**Charles-Henri Lecours**

Président de la Commission scolaire de la Beauce-Etchemin

**Claudette Légaré**

Présidente de la Commission scolaire des Sommets

**Yvon Lemire**

Président de la Commission scolaire du Chemin-du-Roy

**Gilles Létourneau**

Président de la Commission scolaire Pierre-Neveu

**Jeanne d'Arc Marcoux**

Présidente de la Commission scolaire des Premières-Seigneuries

**Nicole Mongeon**

Présidente de la Commission scolaire des Hautes-Rivières

**Daniel Moreau**

Président de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais

**Méderic O'Brien**

Administrateur de la Commission scolaire du Littoral

**Micheline Patenaude-Fortin<sup>2</sup>**

Présidente de la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries

**Guilmont Pelletier**

Président de la Commission scolaire du Fleuve-et-des-Lacs

**Denis Rajotte**

Président de la Commission scolaire de Sorel-Tracy

**Huguette Reid**

Présidente de la Commission scolaire des Îles

**Laurraine Richard**

Présidente de la Commission scolaire de la Moyenne-Côte-Nord

**Noël Richard<sup>3</sup>**

Président de la Commission scolaire de la Région-de-Sherbrooke

**Raymonde Rivard**

Présidente de la Commission scolaire de Saint-Hyacinthe

**Léonard Robitaille**

Président de la Commission scolaire du Lac-Abitibi

**Rémi Rousseau**

Président de la Commission scolaire du Pays-des-Bleuets

**Henri-Paul Roux**

Commissaire à la Commission scolaire des Bois-Francs

**Anny Roy**

Présidente de la Commission scolaire du Lac-Témiscamingue

**Clément Roy**

Président de la Commission scolaire Harricana

**Viviane Schofield**

Présidente de la Commission scolaire du Val-des-Cerfs

**François-R. Tardif**

Président de la Commission scolaire des Chic-Chocs

**Raymond Thériault**

Président de la Commission scolaire des Monts-et-Marées

**Serge Tremblay**

Président de la Commission scolaire de Portneuf

**Gaétane Trempe-Közegi**

Présidente de la Commission scolaire des Trois-Lacs

**Raymond Tudeau**

Président de la Commission scolaire des Phares

**Michel Vallières**

Président de la Commission scolaire des Laurentides

**Rodrigue Vigneault**

Président de la Commission scolaire du Fer

**Monique Villeneuve**

Présidente de la Commission scolaire De La Jonquière

**Lucette Whittom**

Présidente de la Commission scolaire des Affluents

**Susan Tremblay**

Vice-présidente de l'Association des directeurs généraux des commissions scolaires du Québec (ADIGECS)

Directrice générale de la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries

1. Membre du comité du budget
2. Membre du comité du congrès
3. Membre du comité de l'Ordre du mérite

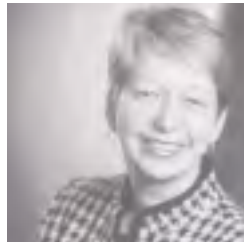
Le président général est membre d'office de ces comités



André Caron



Manon Beaudry-Roberge



Lucette Whittom



Ginette Côté



Claude Langlais



Liz S.-Gagné



Fernande LeBlanc-Sénéchal

## Bureau de direction

---

Composé du président, de la vice-présidente et de cinq directrices et directeurs élus par le conseil général pour un mandat de deux ans, le bureau de direction a, entre autres, comme pouvoir de conseiller le conseil général dans la réalisation de ses responsabilités et d'assumer la gestion de l'organisme. Au cours de l'année 2001-2002, le bureau de direction s'est réuni à cinq reprises en session régulière et à trois occasions en session extraordinaire.

### Membres du bureau de direction

---

**André Caron**

Président général de la FCSQ  
Commissaire à la Commission scolaire des Premières-Seigneuries

**Manon Beaudry-Roberge**

Vice-présidente de la FCSQ  
Commissaire à la Commission scolaire des Sommets

**Ginette Côté**

Présidente de la Commission scolaire de l'Estuaire

**Liz S.-Gagné**

Présidente de la Commission scolaire des Rives-du-Saguenay

**Lucette Whittom**

Présidente de la Commission scolaire des Affluents

**Claude Langlais**

Président de la Commission scolaire de Kamouraska-Rivière-du-Loup

**Fernande LeBlanc-Sénéchal**

Présidente de la Commission scolaire Marie-Victorin

# Rapport du directeur général

## La Fédération : un lobby important!

page 10

C'est encore avec beaucoup de fierté que votre Fédération vous présente ce Rapport annuel 2001-2002. Il témoigne de la très grande diversité des actions et des interventions de la Fédération ainsi que des services de qualité offerts aux membres.

Vous constaterez qu'une part importante des activités de la FCSQ a consisté à exercer un lobbying important auprès de diverses instances. C'est là un sujet relativement tabou dans le monde de l'éducation, d'autant plus que l'actualité récente a donné une image particulière du rôle des lobbies. Cela dit, c'est le rôle d'un groupe de pression comme la Fédération d'intervenir au bon endroit au bon moment.

En effet, il faut toujours avoir à l'esprit que le mandat premier de la Fédération est de défendre avec détermination les intérêts des commissions scolaires tout en contribuant à promouvoir l'éducation. La Fédération accomplit ce mandat par le dépôt de mémoires, la production d'analyses et de recherches ainsi que par l'action menée à l'intérieur de conseils d'administration, de comités ou de groupes de travail.

### Des mémoires et des dossiers étoffés

L'expertise de la Fédération a fait bouger beaucoup de choses, au cours de la dernière année, se traduisant par des gains importants pour les commissions scolaires. C'est généralement par la présentation de mémoires étoffés devant des commissions parlementaires ou des organismes publics que la Fédération a réussi à faire infléchir des positions ou des orientations. Ce fut le cas pour le mémoire sur le projet de règles budgétaires qui a conduit le ministère de l'Éducation à ajuster ses règles budgétaires d'une vingtaine de millions de dollars supplémentaires pour les commissions scolaires. Un mémoire important et extrêmement complexe a également été présenté à la Régie de l'énergie concernant la demande d'Hydro-Québec d'abroger son tarif bi-énergie. L'intervention de la Fédération vise à éviter des augmentations de coûts de dizaines de millions de dollars pour les commissions scolaires. La Fédération a également fait part de l'inquiétude des commissions scolaires à la Commission sur le déséquilibre fiscal face à la hausse fulgurante des coûts de santé et de leur impact sur le financement de l'éducation. Ce ne sont là que quelques exemples des interventions de la Fédération sur diverses tribunes qui nécessitent des recherches et des analyses particulières.

### Le pouvoir des médias

C'est sur ces mémoires, études, recherches et analyses que reposent les interventions médiatiques de la Fédération qui se doivent d'être crédibles à 100 % pour franchir la critique des médias et surtout pour positionner la Fédération et les commissions scolaires comme des organismes fiables et incontournables dans la société québécoise. Ce fut le cas de la conférence de presse qui a suivi le huis clos du dernier Budget Marois, ou encore celle demandant au ministre des Finances du Canada, M. Paul Martin, de revenir sur ses intentions de ne pas rembourser des dizaines de millions de dollars en TPS aux commissions scolaires sur les contrats de transport scolaire. Que ce soit pour dénoncer le *Palmarès des écoles secondaires* ou encore rétablir les faits à la suite du rapport du Vérificateur général sur les services de garde, la Fédération se doit de travailler étroitement avec les médias et de leur transmettre de l'information des plus crédibles. Sans dossiers bien montés et étoffés, la Fédération pourrait difficilement tirer son épingle du jeu au plan médiatique et, par le fait même, elle disposerait de moins d'influence pour faire avancer les dossiers.

### Une présence dans plus d'une centaine de conseils d'administration et de comités

L'influence de la Fédération s'exerce également par sa présence sur plusieurs fronts éducatifs, sociaux et politiques. La liste des conseils d'administration, des comités ou des groupes de travail dans lesquels la Fédération est représentée est fort éloquent (p. 36-37). En effet, la Fédération est présente dans plus d'une centaine de conseils et de comités de travail par le biais de son président, du directeur général, du personnel professionnel de la Fédération ou des personnels des commissions scolaires.

### Le financement des commissions scolaires

Ainsi, la révision du mode de l'allocation des ressources des commissions scolaires a fait l'objet de nombreux travaux dans plusieurs groupes de travail. L'action de la Fédération, en collaboration avec les partenaires, devrait permettre de mieux tenir compte des réalités démographiques des commissions scolaires. Les interventions ont permis de globaliser davantage les diverses allocations afin de donner plus de marge de manœuvre à nos membres.

## La formation professionnelle et la formation continue

Nos actions ont aussi permis de faire respecter le rôle et les responsabilités des commissions scolaires, de contribuer à des partenariats, notamment dans le dossier d'Info-Stages-Études, et de promouvoir des priorités en formation professionnelle, particulièrement en ce qui concerne la formation courte.

## Les partenariats

La participation de la Fédération à plusieurs conseils d'administration d'organismes permet de valoriser le rôle des commissions scolaires et d'améliorer l'image de l'enseignement public. Par exemple, les interventions au Fonds Jeunesse ont permis de réserver 70 M\$ pour les commissions scolaires et de démontrer le leadership exceptionnel de notre réseau en cette matière.

Le Comité aviseur sur l'évaluation et la reddition de comptes a permis d'élaborer un cadre de référence pour les commissions scolaires et de bien positionner les commissions scolaires dans les divers comités et sous-comités mis en place par le ministère de l'Éducation sur ce sujet. Les interventions de la Fédération dans ces comités ont permis de bien centrer le rôle des commissions scolaires, de respecter leurs responsabilités tout en répondant adéquatement aux attentes ministérielles et gouvernementales.

## La pédagogie

La Fédération a aussi contribué à la mise sur pied du Centre de transfert pour la réussite éducative du Québec. De plus, les priorités d'action ont été concentrées dans les groupes de travail touchant l'adaptation scolaire. La Fédération a joué un rôle important à la Table de suivi de la réforme, notamment en s'assurant du respect des responsabilités des commissions scolaires dans la mise en place de tables locales de suivi.

## Les ressources humaines

La FCSQ a continué de représenter les commissions scolaires, comme employeurs, dans les différents comités découlant des conventions collectives ou des règlements régissant les conditions d'emploi du personnel cadre et hors cadre. Il convient de souligner le travail dans deux comités, notamment celui sur le nouveau service d'animation spirituelle et d'engagement communautaire où la Fédération a dû travailler fort pour maintenir le rôle des commissions scolaires comme employeurs. Le comité de la relève a suscité un partenariat permettant d'établir un plan d'action important pour répondre au problème de la relève des directions d'établissement.

## Les services aux membres

La Fédération des commissions scolaires offre également toute une gamme de services qui s'adressent à ses membres et dont tous les coûts sont assumés par des sources autres que la cotisation annuelle. Dans la foulée de l'exercice précédent, et en conformité avec les orientations budgétaires adoptées, la Fédération a poursuivi le développement de ces services. Il me paraît important d'en souligner quelques-uns au terme de la présente année.

## Une Loi sur l'instruction publique annotée

Une Loi sur l'instruction publique annotée a été rendue accessible aux membres. C'est l'aboutissement de plus de 22 mois de travail avec l'aide importante d'un consultant externe. Un ouvrage de 2 500 pages qui devrait permettre des économies annuelles substantielles aux commissions scolaires. Au cours de la prochaine année, nous tenterons d'informatiser ce produit afin de le rendre encore plus facile d'utilisation.

## Un service de formation en pleine expansion

La Fédération a développé un nouveau produit de formation s'adressant aux nouveaux gestionnaires des commissions scolaires. En collaboration avec l'Association des cadres scolaires du Québec (ACSQ), des formations, d'une durée de trois à sept jours, ont été conçues pour répondre aux besoins de formation de personnel nouveau entrant en fonction. Au-delà de 800 jours de formation ont été offerts à plus de 180 personnes, et ce, à leur grande satisfaction.

Une formation sur l'adaptation scolaire a également été développée en collaboration avec le ministère de l'Éducation. Plus de 1 800 personnes ont reçu cette formation avec aussi un très haut degré de satisfaction.

Des interventions de formation ont également été faites auprès des diverses associations de commissions scolaires lors de congrès ou colloques régionaux sur des thèmes tels la reddition de comptes, le financement, les coulisses du pouvoir, le partenariat, etc. La Fédération est à améliorer les services offerts aux élus scolaires en vue notamment de la prochaine élection scolaire.

## Support organisationnel, sélection et recrutement de plus en plus en demande

La qualité des services offerts par la Fédération a fait en sorte que plusieurs commissions scolaires ont donné des mandats pour le support dans la sélection du personnel cadre ou hors cadre, l'accompagnement dans une démarche de planification stratégique ou l'implantation de différentes politiques telles la reddition de comptes, l'évaluation du rendement, ou autres.

### Diffusion de l'information accrue

Dans le but de favoriser la cohésion de nos membres, la Fédération a ajouté davantage de communiqués à la revue de presse qu'elle diffuse quotidiennement aux présidentes, présidents ainsi qu'aux directions générales et aux responsables des communications. Les commissions scolaires ont eu droit également à des informations plus substantielles en augmentant, de façon importante, la quantité d'information diffusée par le magazine *Savoir*. Le bulletin express *Commissaires d'écoles* a doublé le volume d'information diffusée. Il en est de même pour le *Message du lundi* que la Fédération transmet aussi chaque semaine aux présidentes, présidents et aux directions générales et qui fait le point sur divers dossiers chauds d'actualité.

Tout cela ne s'est pas réalisé sans des collaborations essentielles. Aussi, en terminant, je voudrais remercier les instances politiques de la Fédération pour la confiance qu'elles ont témoignée au cours de la dernière année et de leur appui constant. Je voudrais également souligner le travail exceptionnel réalisé par le personnel de la Fédération tant au niveau des cadres, des professionnels que du personnel de soutien.

Les réalisations remarquables que vous retrouverez à la lecture des pages suivantes et la présence constante de la Fédération dans divers lieux de décisions importants pour les commissions scolaires, que vous avez pu constater tout au long de la dernière année, sont le fruit de ce travail concerté entre les instances politiques et le personnel dévoué de la Fédération à la cause des gouvernements locaux scolaires et du système public d'éducation. On ne peut que conclure que la Fédération exerce un lobby important et que c'est grâce à la collaboration de toutes et de tous.



Réjean Morel  
Directeur général

Le conseil général de la Fédération est doté de trois commissions permanentes en lien avec la planification stratégique : la Commission permanente sur les ressources humaines, la Commission permanente sur les enjeux politiques et financiers ainsi que la Commission permanente sur la mission éducative. Composées de membres du conseil général, ces commissions exercent un rôle important pour développer des stratégies et des orientations au regard des différents dossiers traités.

## Commission permanente sur les ressources humaines

L'importance des ressources humaines dans l'accomplissement de la mission des commissions scolaires a amené la Fédération à adopter une orientation portant spécifiquement sur ce sujet dans le cadre de sa planification stratégique. À cet égard, le mandat de la Commission permanente sur les ressources humaines consistait, au cours de la dernière année, à assister le conseil général sur les sujets liés aux conditions de travail du personnel des commissions scolaires ainsi que sur ceux concernant la gestion des ressources humaines.

Interpellée en particulier par le dossier de la négociation des conventions collectives, la Commission permanente s'est préoccupée de mettre en place les éléments nécessaires au bon déroulement de la prochaine période de négociation collective. À la lumière du bilan effectué à la suite des dernières négociations, la Commission permanente a entrepris le processus de consultation des commissions scolaires, veillé à la mise en place des conditions nécessaires à la réalisation des objectifs patronaux et proposé des orientations en vue de l'élaboration des mandats de négociation. Une rencontre du Comité consultatif des négociations a permis d'intégrer aux préoccupations de la Commission permanente celles des gestionnaires du réseau scolaire.

Par ailleurs, la Commission permanente, dans la foulée des objectifs fixés dans son plan d'action, a également consacré ses efforts aux sujets suivants :

- le suivi des négociations locales par une analyse de la situation de ces négociations dans la province ;
- les problèmes de renouvellement du personnel dans les commissions scolaires par l'adoption d'un plan d'action sur la relève des directions d'établissement ;
- la formation du personnel des commissions scolaires et des commissaires par l'adoption d'un programme de formation offert par la Fédération ;
- la protection, la défense et la promotion des intérêts des commissions scolaires dans les dossiers qui ont un impact sur les ressources humaines, entre autres, par de nombreuses interventions visant la mise en œuvre harmonieuse de la Loi sur l'accès à l'égalité en emploi dans les organismes publics ;

- les conditions de travail des gestionnaires (principalement les administrateurs et les hors cadres) par un suivi des discussions ayant cours dans ce dossier et celui de l'équité salariale ;
- la position des commissions scolaires quant à la création éventuelle d'un ordre professionnel des enseignantes et des enseignants par la consultation des commissions scolaires sur cette question.

Ainsi, au cours de la conférence téléphonique et des quatre rencontres qu'elle a tenues, la Commission permanente a donc procédé à l'étude des dossiers majeurs concernant les ressources humaines afin de faciliter les délibérations du conseil général.

### Membres de la Commission

**Jeanne d'Arc Marcoux**, présidente

**Josée Bouchard**

**Pierre Bourgeois** (remplacé par M<sup>me</sup> Charbonneau à compter de février 2002)

**Suzanne Durivage**

**Jeanne-d'Arc Duval-Paquette**

**Norma Gaona**

**Gaétan Gilbert**

**Monique Laberge** (à compter de février 2002)

**Claudette Légaré**

**Nicole Mongeon**

**Rémi Rousseau**

**Henri-Paul Roux**

**Serge Tremblay**

**Rodrigue Vigneault**

### Participe également à ces rencontres

**Serge Lefebvre**, représentant de l'ADIGECS

### Responsable de la Commission

**Bernard Tremblay**, avocat et conseiller en relations du travail à la FCSQ

## Commission permanente sur les enjeux politiques et financiers

Dans la foulée des orientations de la Planification stratégique 2001-2004, la Commission permanente sur les enjeux politiques et financiers a traité plusieurs dossiers importants dont ceux des élections scolaires, de la reddition de comptes et de la révision du mode d'allocation des ressources.

Le dossier des élections scolaires a permis de positionner la commission scolaire comme un véritable gouvernement local, autonome et responsable. En effet, les changements apportés à la Loi sur les élections scolaires par les projets de loi n° 59 et n° 66, déposés par le ministre de l'Éducation au cours de l'automne dernier, ont pour effet de modifier substantiellement le processus d'élection des commissaires. Par ces projets de loi, le gouvernement reconnaît officiellement aux commissaires le même statut que celui qui prévaut pour les élus municipaux.

Les travaux de la Commission permanente, en ce qui a trait à la démarche d'évaluation et de reddition de comptes, ont visé à soutenir les commissions scolaires dans la définition et l'élaboration d'une gestion décentralisée axée sur les résultats et sur l'imputabilité. Par conséquent, afin de s'assurer que les différents intervenants du milieu scolaire aient une compréhension commune des concepts liés à l'évaluation et à la reddition de comptes pour les commissions scolaires, la Commission permanente a donné le mandat à un comité avisé de préparer un cadre de référence en vue de l'élaboration d'un projet de politique d'évaluation et de reddition de comptes. Le cadre de référence adopté vise à fournir des repères et des balises aux commissions scolaires qui s'interrogent sur les façons de bien informer la population et à leur rendre compte de la qualité des services rendus. Les travaux de la Commission permanente ont également visé à favoriser l'émergence d'indicateurs de qualité pour faciliter le pilotage des établissements scolaires et leur reddition de comptes. Ces travaux doivent se poursuivre en concertation avec les divers comités techniques mis en place par le ministère de l'Éducation.

En avril 2001, la Commission permanente a adopté le mémoire sur les règles budgétaires 2001-2002 des commissions scolaires et celui sur les règles budgétaires du transport scolaire avec une série de recommandations dont plusieurs ont été retenues par le ministère de l'Éducation, procurant des ajouts de plus de 20 M\$ pour les commissions scolaires.

Pour les règles budgétaires 2002-2003, les revendications d'un financement adéquat et équitable pour les commissions scolaires, qui permet d'assurer des services de qualité et l'accessibilité à tous les élèves du Québec, ont également été une des priorités de la Commission permanente. En effet, il importe que le gouvernement assure un financement qui prenne en compte les coûts liés à la croissance et à la décroissance des clientèles scolaires comme un coût de système et non une redistribution de ressources entre les commissions scolaires. La Commission permanente a réitéré son souci à l'effet que la révision du mode d'allocation soit équitable et que les coûts additionnels liés à l'éloignement et à la dispersion qui découlent des fusions des commissions scolaires soient assumés par le gouvernement. Les membres de la Commission permanente ont également souligné leur volonté de maintenir la taxe scolaire dédiée aux dépenses administratives, au fonctionnement des équipements et à la gestion des écoles et des centres.

La Commission permanente a également traité des sujets suivants :

- le rapport du Vérificateur général sur la gestion des services de garde en milieu scolaire ;
- la révision du mode de financement du transport scolaire ;
- le suivi de la mise en œuvre par le gouvernement d'une stratégie de développement rural pour faire valoir la position et le rôle des commissions scolaires ;
- l'examen des conséquences de la création des nouvelles villes pour les commissions scolaires ;
- la nouvelle réglementation sur la qualité de l'eau potable et ses conséquences pour les commissions scolaires.

La Commission permanente sur les enjeux politiques et financiers a tenu six rencontres en 2001-2002.



#### Membres de la Commission

Diane Bernard-Riberdy, présidente  
 Robert Boucher  
 Denis Bureau  
 Ginette Côté  
 Jean-Marc Crête (a assumé la présidence jusqu'en septembre 2001)  
 Gilles Dion  
 Gabriel Ducharme  
 Christine Émond-Lapointe  
 Claude Gélinas  
 Denis Langlois  
 Yvon Lemire  
 Noël Richard  
 Raymonde Rivard  
 Viviane Schofield  
 Michel Vallières  
 Monique Villeneuve

#### Participent également à ces rencontres

André Roy, représentant de l'Association des directeurs généraux des commissions scolaires du Québec (ADIGECS)  
 Robert Pleau, conseiller en recherche et en développement à la FCSQ

#### Responsable de la Commission

Louise Tremblay, conseillère en financement et en transport scolaire à la FCSQ

### **Commission permanente sur la mission éducative**

La jeunesse, la réforme de l'éducation, la formation professionnelle, la formation continue font partie des orientations majeures sur lesquelles s'est articulé le mandat des membres de la Commission permanente sur la mission éducative. Leurs travaux ont consisté à analyser et à formuler, au conseil général de la Fédération, les recommandations appropriées à cet effet.

Plus spécifiquement, les membres de la Commission se sont penchés sur :

- la *Politique jeunesse* qui interpelle les milieux scolaires par chacune de ses orientations, et ce, dans le but de permettre aux jeunes d'agir comme des citoyens à part entière;
- la *mise en œuvre de la réforme de l'Éducation* notamment par le curriculum, les politiques ministérielles et locales, les services complémentaires et les services aux élèves HDAA. À cet égard, précisons

que plusieurs ententes, politiques et programmes de divers ministères vont influencer la prestation des services éducatifs par les commissions scolaires et leurs établissements ;

- le *développement de la formation professionnelle*, lequel nécessite la mise en œuvre d'un plan stratégique appuyé sur une étroite concertation avec le ministère de l'Éducation, les partenaires locaux et régionaux et la coopération constante entre les commissions scolaires. Promotion, innovation, harmonisation, diversification, rationalisation, accessibilité et coopération internationale constituent des cibles stratégiques à cet égard ;
- la *politique de l'éducation des adultes*, c'est-à-dire le passage d'une gestion de l'offre à une gestion de la demande, le rehaussement du niveau de compétences des adultes, la reconnaissance des acquis, l'accueil et la référence, la francisation des immigrants, le développement de la formation à distance, l'utilisation des technologies de l'information et de la communication. Ces contributions sont marquées par une volonté manifeste d'accroître le partenariat en régions et les liens avec les organismes du milieu, les autres institutions, les groupes communautaires et les entreprises.

La Commission permanente sur la mission éducative s'est réunie à cinq reprises de façon à soutenir les travaux du conseil général sur ces orientations.

#### Membres de la Commission

Manon Beaudry-Roberge, présidente  
 Anicet A. Gagné  
 Liz S.- Gagné  
 Jean-Yves Laforest  
 Claude Langlais  
 Claudette Larivée  
 Louise Lebrun  
 Micheline Patenaude-Fortin  
 Anny Roy  
 Lucette Whittom

#### Participe également à ces rencontres

Pierre Bergevin, représentant de l'ADIGECS

#### Responsable de la Commission

Berthier Dolbec, conseiller en développement pédagogique à la FCSQ

# Faits saillants de l'année 2001-2002

page 16



## M. André Caron réélu à la présidence

Lors de la 54<sup>e</sup> Assemblée générale de la FCSQ tenue à Montréal, les 31 mai et 1<sup>er</sup> juin, les quelque 326 délégués des commissions scolaires ont réélu par acclamation M. André Caron à la présidence de la Fédération pour un mandat de deux ans. La vice-présidente, M<sup>me</sup> Manon Beaudry-Roberge, a également été réélue par acclamation.

## Des conférences de presse percutantes

Au cours de la dernière année, la Fédération a tenu plusieurs conférences de presse pour faire valoir haut et fort les préoccupations et les intérêts des commissions scolaires. La FCSQ a notamment dénoncé énergiquement le Palmarès des écoles secondaires; interpellé le ministre des Finances du Canada pour qu'il revienne sur ses intentions de ne pas rembourser des dizaines de millions de dollars en TPS aux commissions scolaires sur les contrats de transport scolaire; réagi favorablement au dépôt du Rapport sur l'avenir de la langue française, qui accordait beaucoup d'importance au rôle des commissions scolaires; et a rendu publics les résultats d'un sondage Léger Marketing qui confirment que le réseau des commissions scolaires dirigé par des commissaires élus au suffrage universel est bien ancré dans les mœurs démocratiques des Québécois.

## Tournée des régions du Québec

Comme par les années passées, le président de la Fédération, M. André Caron, a amorcé à la rentrée scolaire une tournée des commissions scolaires dans les diverses régions du Québec, participant à des conférences de presse, des congrès et des colloques de commissions scolaires. Cette tournée permet à la Fédération d'aller chercher sur le terrain le pouls des membres et de pouvoir illustrer ses interventions d'exemples concrets auprès des autorités gouvernementales et des médias.

## Première rencontre de M. Sylvain Simard avec le réseau de l'éducation

Le nouveau ministre de l'Éducation, M. Sylvain Simard, a rencontré officiellement, pour la première fois, des représentants du réseau de l'éducation dans le cadre de la session du conseil général du 22 février dernier. Il a qualifié les commissions scolaires « d'acteurs centraux du système d'éducation ». Il a souligné le partenariat important de la Fédération dans l'implantation de la réforme. Le conseil général a reçu le ministre de l'Éducation à plusieurs reprises au cours de l'année.



## Réinvestissements en éducation

À la suite des représentations faites par la Fédération auprès du ministère des Finances, du Conseil du trésor et du ministère de l'Éducation, des réinvestissements importants ont été faits dans les commissions scolaires au cours de la dernière année. Mentionnons l'ajout de 20 M\$ supplémentaires aux règles budgétaires 2001-2002; la reconduction de 15 M\$ pour diminuer les frais aux parents; un réinvestissement de 60 M\$ additionnels pour la prochaine année dans la foulée des engagements du Sommet du Québec et de la jeunesse; l'engagement du ministre de l'Éducation de combler les coûts de système, ce qui représente plus de 200 M\$ supplémentaires. Le réseau a également obtenu 207 M\$ des 400 M\$ octroyés pour la réalisation de projets d'immobilisation, dont 75 M\$ pour le réseautage des écoles; 21 M\$ sur trois ans pour un soutien alimentaire aux élèves des écoles secondaires des milieux défavorisés; 44 M\$ pour l'achat de manuels, de matériel didactique et d'ordinateurs; 30 M\$ des 70 M\$ réservés au Fonds Jeunesse; et enfin, 8 M\$ pour compenser les hausses du coût du gaz et du mazout.

### **Colloque *Les défis de l'école publique***

En lien avec la détermination de la Fédération de promouvoir les gouvernements locaux scolaires et l'école publique, beaucoup d'énergie a été mise à organiser le Colloque *Les défis de l'école publique*, un événement majeur qui met en évidence les bons coups de notre réseau, notamment par la tenue d'un Salon de l'école publique, une première!

### **Réaction du réseau au rapport du Vérificateur général sur les services de garde**

La Fédération a développé un plan d'action afin d'aider les commissions scolaires dans leur réaction publique au rapport du Vérificateur général sur les services de garde, qui a été rendu public le 4 décembre 2001. La Fédération a réagi conjointement avec le ministre de l'Éducation, l'Association des commissions scolaires anglophones du Québec et l'Association des directeurs généraux des commissions scolaires.

### **Commission sur le déséquilibre fiscal**

Dans un mémoire que la FCSQ a présenté le 28 novembre à la Commission sur le déséquilibre fiscal, les commissions scolaires ont fait part de leur inquiétude face à la hausse fulgurante des coûts actuels et futurs des services de la santé et des services sociaux ainsi que son impact sur le financement de l'éducation.

### **La Fédération intervient devant la Régie de l'énergie**

La Fédération est intervenue devant la Régie de l'énergie pour s'opposer à la demande d'Hydro-Québec d'abroger le tarif bi-énergie, compte tenu des impacts financiers de cette demande sur les commissions scolaires.

### **Loterie-vidéo – Intervention auprès du premier ministre**

En appui à une résolution de la Commission scolaire de la Pointe-de-l'Île, la Fédération est intervenue auprès du premier ministre pour diminuer le nombre d'appareils de loterie-vidéo et les éloigner des écoles. La Fédération a aussi été invitée à participer à un forum sur le jeu pathologique, où elle a fait valoir ses impacts néfastes sur les familles et les élèves.

### **Consultation prébudgétaire**

La Fédération a rencontré le ministre des Finances et le ministre de l'Éducation, le 23 octobre, avant le dépôt du dernier budget, pour faire valoir notamment que les coûts de système étaient non négociables et que le gouvernement devait maintenir le financement prévu au Sommet du Québec et de la jeunesse.

### **Fonds Jeunesse – Plus de 900 projets soumis par les commissions scolaires**

Plus de 900 projets provenant des commissions scolaires ont été soumis dans le cadre du programme « Une école ouverte sur son milieu ». Le gouvernement a consenti 70 M\$ sur deux ans à cet effet.

### **La relève des directions d'établissement Pour susciter l'attrait de la profession**

Suite à l'enquête effectuée par la Fédération sur la relève des directions d'établissement en vue de susciter l'attrait pour cette profession, un plan d'action a été élaboré pour contrer les faiblesses de recrutement de ce personnel.

### **Coopérative internationale En pleine expansion**

Depuis sa constitution l'an dernier par la FCSQ, Éducation internationale compte quelque 44 commissions scolaires membres tant francophones qu'anglophones et celle de cinq organismes provinciaux. Cette Coopérative offre ses services dans les domaines de l'éducation de base, de la formation professionnelle et de l'éducation des adultes. Son expertise est sollicitée de plus en plus sur la scène internationale.



### **41<sup>e</sup> Congrès de la FCSQ : un grand succès**

Sous la présidence de M<sup>me</sup> Micheline Patenaude-Fortin, présidente de la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries, la Fédération a tenu son 41<sup>e</sup> Congrès sur le thème *La force de nos voix*, qui portait sur la démocratie scolaire. Quelque 600 personnes ont assisté à ce grand événement tenu à Montréal du 1<sup>er</sup> au 3 juin. La Fédération a profité de ce congrès pour rendre publics, lors d'une conférence de presse, les résultats d'un sondage portant sur le profil des commissaires qui, rappelons-le, veillent à la qualité de l'éducation des



M<sup>me</sup> Micheline Patenaude-Fortin, présidente du 41<sup>e</sup> congrès de la FCSQ

Québécois et des Québécoises depuis 160 ans, ainsi que sur l'attachement des Québécois à un réseau de commissions scolaires dirigées par des élus au suffrage universel.

### **Une présence remarquée**

La Fédération a présenté des mémoires, entre autres sur l'avenir de la langue française, sur le déséquilibre fiscal, sur le projet de politique de l'éducation des adultes (formation continue) et sur la Loi modifiant la Loi sur les élections scolaires.

### **Une préoccupation constante : le perfectionnement de nos membres**

La Fédération a innové cette année en offrant une nouvelle programmation d'activités de perfectionnement qui correspondent aux besoins des membres sous une formule innovatrice, repas-conférences, mini-colloques, etc. Cette riche formation a été offerte par des formateurs et des formatrices de grande réputation et a soulevé l'intérêt des gestionnaires, commissaires et autre personnel des commissions scolaires.

### **Promotion de la formation professionnelle**

Le 22 janvier, le président de la Fédération a participé au lancement du guide « Les carrières d'avenir 2002 » en compagnie du ministre de l'Éducation. Cette opération médiatique d'envergure s'inscrivait dans la foulée des orientations stratégiques de la Fédération, qui visent à promouvoir la qualité du système public d'éducation, et particulièrement à valoriser la formation professionnelle. La Fédération a également collaboré avec le journal *Les Affaires* pour la publication d'un dossier spécial sur la formation professionnelle.

### **La formation des nouveaux gestionnaires**

La Fédération a accru son volume d'activités dans les services autrement financés en développant une nouvelle activité de formation qui s'adresse aux gestionnaires des commissions scolaires. En collaboration avec l'ACSQ, plus de 180 personnes ont suivi 800 jours de formation à cet effet.

## La commission scolaire : un palier de gouvernement indispensable et incontournable

Dans tous les débats d'actualité dans les domaines éducatifs ou budgétaires, et ce, tant auprès du ministère de l'Éducation qu'auprès des autres ministères, organismes nationaux, commissions d'étude et milieux syndicaux, la Fédération est intervenue pour revendiquer la place prépondérante que les commissions scolaires doivent occuper. La Fédération a ainsi contribué à faire reconnaître leur valeur en termes de gouvernement local, autonome et responsable. Au cours de l'année 2001-2002, la Fédération a été particulièrement active dans les dossiers suivants : les élections scolaires, la politique nationale de la ruralité notamment pour le développement des nouvelles technologies de l'information et le réseautage, la reddition de comptes ainsi que le calendrier scolaire et la main-d'œuvre saisonnière.

### Élections scolaires – Deux projets de loi qui reconnaissent le rôle des élus scolaires

---

Après avoir procédé à l'évaluation du processus électoral des dernières élections scolaires, le conseil général de la Fédération adoptait unanimement, en novembre 1999, une série de recommandations dans la perspective de l'élaboration d'une nouvelle loi sur les élections scolaires. Le rapport et ses recommandations ont servi d'assise à la Fédération dans ses représentations auprès du ministre de l'Éducation et du Directeur général des élections.

Ainsi, au cours de la dernière année, le ministre de l'Éducation a déposé, successivement à l'Assemblée nationale, deux projets de loi. Il s'agit du projet de loi n° 59, adopté en décembre dernier, et du projet de loi n° 66, déposé en vue de son adoption lors de la session du printemps 2002. Ces deux projets de loi traduisent, ensemble, les intentions gouvernementales de reconnaître la commission scolaire comme un véritable gouvernement local. D'abord, le projet de loi n° 59 redéfinit le cadre de représentation du commissaire en référant au concept « d'électeurs » à la place de celui « d'élèves » dans l'établissement du nombre et des limites des circonscriptions électorales scolaires. Ensuite, le projet de loi n° 66 introduit un nouveau processus d'élections scolaires qui sera équivalent à celui qui prévaut pour les élections des élus municipaux et qui s'apparentera au processus d'élections des élus sur la scène politique québécoise.

Ces projets de loi reprennent la majorité des recommandations de la Fédération, même si elle a dû intervenir tout au long du processus d'adoption pour suggérer plusieurs améliorations.

### Développement local et régional – Adoption de la Politique nationale de la ruralité

---

La Fédération a examiné avec ses instances les conséquences politiques pour les commissions scolaires de la révision des territoires et des responsabilités des municipalités et des MRC. En effet, les impacts sont très diversifiés car les commissions scolaires seront affectées tant dans leurs opérations courantes (ententes scolaires municipales à renégocier, nouvelles appellations, nouveaux intervenants, etc.) que dans les équilibres régionaux. Par l'identification des répercussions que tous ces changements peuvent avoir sur le réseau scolaire, la Fédération veille à positionner les commissions scolaires comme des

interlocutrices incontournables, des partenaires à privilégier et à ce que la représentation des commissions scolaires aux différentes instances soit réaffirmée.

La Fédération a participé à une rencontre nationale de consultation sur la stratégie nationale de lutte contre la pauvreté convoquée par les ministres responsables. De plus, les commissions scolaires ont été invitées à manifester à leur conseil régional de développement leur intérêt à participer à la consultation sur les enjeux régionaux liés à la lutte contre la pauvreté.

La *Politique nationale de la ruralité*, qui a été rendue publique en décembre 2001, reflète les principales recommandations formulées par la Fédération. On y retrouve notamment la reconnaissance de la responsabilité décisionnelle de la commission scolaire en matière de maintien et de fermeture d'écoles, un appui significatif aux commissions scolaires dans la mise sur pied des programmes de formation professionnelle courte qualifiante et le renforcement de la mission communautaire de l'école qui devient le pivot du développement d'infrastructure technologique par le programme de réseautage. Un montant de 75 M\$ a d'ailleurs été prévu au Budget 2002-2003 pour soutenir le développement d'un réseau de télécommunications à large bande passante au moyen de fibres optiques dans les écoles du Québec.

### Reddition de comptes – Les commissions scolaires interpellées

---

Dans la foulée de sa Planification stratégique 2001-2004, où il était demandé d'appuyer et de soutenir les commissions scolaires dans la définition et l'élaboration d'une gestion décentralisée, davantage axée sur les résultats et sur l'imputabilité, et de favoriser l'émergence d'indicateurs de qualité facilitant le pilotage des établissements scolaires et leur reddition de comptes, la Fédération a rendu disponible à

toutes les commissions scolaires un cadre de référence pour une politique d'évaluation et de reddition de comptes. Ce document est le fruit du travail d'un comité aviseur regroupant ses partenaires principaux et des discussions de la Commission permanente sur les enjeux politiques et financiers. Les travaux se poursuivent sur le dossier des indicateurs. Le document sur le cadre de référence a permis de réaliser plusieurs sessions de formation en région au cours de la dernière année.

En parallèle à ces travaux, le ministère de l'Éducation a mis sur pied un comité directeur et plusieurs groupes de travail sur la reddition de comptes. La Fédération, présente à ces comités, et en partenariat avec l'ADIGECS et les représentants des commissions scolaires anglophones, a travaillé dans le but de faire respecter l'autonomie et les responsabilités des commissions scolaires dans la reddition de comptes à la population. De plus, reconnaissant qu'il y a obligation de rendre des comptes au ministère de l'Éducation, la Fédération s'est assurée que la définition du contenu de cette reddition de comptes respecte toujours les responsabilités des commissions scolaires et du ministère, qu'elle s'inscrive dans un cycle de gestion permettant un allègement administratif et qu'elle soit centrée sur les résultats. La conclusion de ces travaux devrait être connue en mai prochain.

### **Calendrier scolaire et main-d'œuvre saisonnière**

---

À la suite de démarches effectuées par des entreprises touristiques et des intervenants du milieu agricole, le Conseil des ministres a convenu de mettre sur pied un groupe de travail interministériel ayant pour mandat d'élaborer une approche et des avenues de solution concernant la problématique des besoins de main-d'œuvre saisonnière en relation avec les calendriers scolaires. La Fédération a été invitée à se joindre à ce groupe de travail, auquel participent également Emploi-Québec, le ministère de l'Éducation, le ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale, le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, Tourisme-Québec et la Fédération des cégeps. Les travaux ont débuté à l'automne 2001. La Fédération a fait part de ses préoccupations au comité en s'opposant à l'établissement d'un calendrier national et en défendant l'autonomie actuelle des commissions scolaires qui ont déjà le pouvoir de définir le calendrier scolaire en fonction des besoins propres à chaque milieu.

### **Palmarès des écoles secondaires**

---

Afin de contrer les effets négatifs du Palmarès des écoles secondaires sur l'image du système public d'éducation, la Fédération est intervenue énergiquement en conférence de presse avec les représentants de l'ADIGECS et des commissions scolaires anglophones pour dénoncer l'improductivité et les effets néfastes d'un tel palmarès sur notre système d'éducation. Les médias ont réagi positivement à l'intervention du réseau qui s'est faite sur les lieux mêmes de la conférence de presse des promoteurs de ce palmarès. Plusieurs médias n'ont pas diffusé la liste du palmarès, contrairement aux années antérieures, emboîtant ainsi le pas à la position du réseau, afin de ne pas créer de préjudices inutiles à l'école publique en la mettant injustement en compétition avec les écoles privées. L'action de la Fédération et de ses partenaires a contribué dans une mesure certaine à changer les perceptions que les journalistes et la population ont de l'école publique. C'est toutefois un travail de longue haleine.

## Les jeunes : au cœur de notre projet de société

La concertation avec les représentants de la jeunesse, avec les leaders sociaux et avec le gouvernement s'est intensifiée depuis la tenue du Sommet du Québec et de la jeunesse. Afin de concrétiser le consensus des partenaires pour « Placer l'éducation au cœur des priorités collectives du Québec », diverses initiatives particulières ont été menées durant l'année 2001-2002. Mentionnons le programme Solidarité jeunesse, le programme « Une école ouverte sur son milieu », la poursuite de l'opération Plan de réussite, le service Info-Stages-Études, l'information et l'orientation scolaires et professionnelles, la recherche sur la réussite éducative et sur le décrochage, le soutien à la planification de projets pour le Fonds Jeunesse Québec.

### Progrès déterminants

Plusieurs de ces programmes ou projets ont connu des progrès déterminants :

- Le Centre de transfert pour la réussite éducative du Québec (CTREQ) a été créé et dispose d'un financement de démarrage de plus de trois millions de dollars.
- Le Centre de liaison entreprise-éducation actualise la mission définie par les partenaires pour le service Info-Stages-Études.
- Plus de 900 projets provenant des commissions scolaires et de leurs écoles ont été financés par le Fonds Jeunesse Québec dans le cadre du programme « Une école ouverte sur son milieu ».

### Politique québécoise de la jeunesse

La mesure la plus structurante demeure toutefois la Politique québécoise de la jeunesse lancée par le gouvernement du Québec en mai 2001.

La Fédération a développé des outils pour permettre aux commissions scolaires et à leurs établissements d'enseignement de s'approprier cette politique :

- La convergence de la politique québécoise de la jeunesse avec la réforme de l'éducation et les chantiers de la FCSQ.
- La synthèse de la politique québécoise de la jeunesse intitulée « Pour mieux s'y investir ! ».
- Le dépliant promotionnel « Des idées pour agir ! ».

Ces documents ont été transmis à toutes les commissions scolaires, ainsi qu'aux partenaires du réseau de l'éducation. Ils sont aussi disponibles sur le site Internet de la Fédération.

Ajoutons que cette politique visait également à intégrer les jeunes à des lieux décisionnels et d'influence pour mieux connaître leurs besoins, leurs priorités et ainsi tenir compte de leurs choix. La reconnaissance de leur droit de vote au conseil d'établissement permet de leur assurer une participation effective à cet égard. La Fédération a d'ailleurs recommandé au gouvernement d'apporter des modifications à la Loi sur l'ins-truction publique afin que les élèves du second cycle

du secondaire siégeant au conseil d'établissement de l'école aient le droit de vote. Pour la jeunesse, il s'agit d'un gain intéressant qui leur permettra de faire reconnaître légalement leurs idées.

Pour réussir toutefois leur pleine intégration dans la société, la contribution de tous les partenaires aux niveaux local, régional ou national est incontournable pour favoriser une intégration sociale et professionnelle des jeunes. Cette cohésion donnera l'occasion aux jeunes de développer leur plein potentiel, ce qui leur permettra d'agir éventuellement comme citoyen à part entière.

### Une opportunité unique

Donner suite au Sommet du Québec et de la jeunesse constitue une opportunité originale pour les milieux scolaires et pour la Fédération. Le contexte spécifique du Sommet leur donne une couleur unique fondée sur la place centrale des jeunes dans le traitement de problématiques qui les concernent et sur la mobilisation des milieux et des intervenants de toutes provenances pour répondre ensemble aux besoins prioritaires des jeunes.

De plus, il faut reconnaître que les chantiers spécifiques dont nous faisons état réfèrent le plus souvent aux domaines des services complémentaires aux élèves ; domaines à actualiser et à mieux arrimer à la réforme du curriculum et à la réforme de l'éducation.

Les travaux accomplis depuis le Sommet sont certes satisfaisants. Il importe toutefois d'accentuer la prise en charge de ces enjeux et de ces stratégies par les milieux locaux. C'est pourquoi la Fédération en a fait une orientation spécifique dans sa planification stratégique pour la période 2001-2004.

# Troisième orientation stratégique

## La réforme de l'éducation : pour la réussite de tous et de toutes

page 22

L'introduction de changements suscités par la mise en œuvre de la réforme de l'éducation touche divers aspects importants de la réalité scolaire : un nouveau curriculum, des politiques ministérielles et des politiques locales, les services complémentaires aux élèves, les services aux élèves HDAA, les mécanismes de participation aux orientations et aux décisions, notamment. Des ententes, politiques et programmes, de plusieurs ministères, influencent la prestation des services éducatifs des commissions scolaires et de leurs établissements. De plus, la progression de la mise en œuvre de certains aspects de la réforme doit être suivie de près.

### Programmes réformés

Dès la rentrée scolaire, la Fédération a appuyé la sortie du nouveau programme de formation pour le primaire. Par diverses interventions auprès des instances concernées, la Fédération a fait la promotion des activités de formation continue favorisant l'application du nouveau curriculum, soutenant même l'offre par des universités de microprogrammes ou de formations spécifiques destinées à nos enseignants.

La Fédération a apporté une contribution assidue aux travaux de la Table nationale de suivi à la mise en œuvre du nouveau curriculum. De plus, la Fédération a soutenu les travaux des commissions scolaires entourant le concept de cycle pour le cours secondaire et les répercussions de tels choix sur l'organisation et sur la répartition des ressources.

### Adaptation scolaire – Amélioration de la gestion

Plus de soixante interventions ont été réalisées dans les milieux scolaires pour soutenir l'amélioration de la gestion du dossier de l'adaptation scolaire. En même temps, la Fédération a œuvré, avec les partenaires nationaux, à la planification de l'évaluation de la politique ministérielle de l'adaptation scolaire. De plus, des travaux intersectoriels sont en cours pour améliorer la synergie dans les interventions destinées aux jeunes. Dans ce contexte, la Fédération collabore avec divers groupes, notamment les CLSC, les centres jeunesse, le MEQ, le MSSS, etc. pour prévoir les arrimages satisfaisants dans les services destinés aux jeunes.

### Suivi à la Commission des États généraux sur l'avenir de la langue française

En complément aux travaux prévus par la réforme de l'éducation, la Fédération a collaboré aux travaux de la Commission des États généraux sur l'avenir de la langue française et à la préparation des plans d'action gouvernementaux en suivi au rapport de cette Commission, soit sur l'amélioration de l'enseignement de français et de l'anglais et sur le développement de politiques sur la qualité de la langue française par les commissions scolaires.

### Répartition des fonctions et des pouvoirs

Comme la plupart des partenaires nationaux, la Fédération est régulièrement attentive à la dynamique produite par la répartition des fonctions et des pouvoirs. Au cours de l'année, des intervenants de la Fédération ont eu l'occasion, à plusieurs reprises, de participer à des activités d'évaluation de la situation avec les autres partenaires nationaux.



## La formation professionnelle : une stratégie pour le développement du Québec

Améliorer la formation professionnelle continue d'être un enjeu important pour la société québécoise. Cet objectif nécessite la mise en œuvre d'un plan stratégique appuyé sur une étroite concertation avec le ministère de l'Éducation, Emploi-Québec et les instances du développement local et régional. Les actions de la Fédération ont porté sur plusieurs fronts à cet égard. Les progrès, les résultats obtenus, sont de plus en plus perceptibles.

### Une PDG sur la formation professionnelle

Le 12 octobre dernier, les présidentes, présidents, directrices générales et directeurs généraux des commissions scolaires ont tenu une rencontre sur le dossier de la formation professionnelle. Les dirigeants des commissions scolaires ont principalement abordé les sujets de la valorisation de la formation professionnelle, de la gestion des admissions des formations courtes qualifiantes ainsi que des éléments stratégiques en vue d'un plan concerté. Ces discussions ont été alimentées par les propos de M. André Vézina, sous-ministre au ministère de l'Éducation, et de M. Robert Despatie, sous-ministre adjoint à la formation professionnelle. Des échanges productifs ont été réalisés entre les commissions scolaires et le ministère pour faire avancer ces dossiers en lien avec la planification stratégique.

### Promotion de la formation professionnelle

Régulièrement, la Fédération est sur la scène publique, en compagnie de quelques commissions scolaires, sinon de toutes, pour promouvoir les opportunités qu'offre une formation professionnelle qualifiante, pour faire valoir des innovations et des résultats de qualité ou des succès de nos services de formation professionnelle dans les commissions scolaires. Citons de plus l'exemple de la collaboration promotionnelle soutenue de la Fédération avec les Éditions Jobboom qui publie chaque année, à l'intention des jeunes et des adultes, les carrières d'avenir en formation professionnelle.

De plus en plus, les travaux de collaboration et de concertation des commissions scolaires avec le ministère de l'Éducation portent sur les cibles stratégiques que les commissions scolaires ont reconnues comme prioritaires.

### Formations courtes qualifiantes

Divers chantiers spécifiques ont progressé de façon substantielle au cours de l'année. À la suite des travaux intensifs accomplis par la Fédération, le ministère de l'Éducation a reconnu le principe voulant que les commissions scolaires développent et offrent à la main-d'œuvre des formations courtes qualifiantes conduisant à une attestation d'études professionnelles (AEP) décernée par les commissions scolaires.

### D'autres efforts pour améliorer le secteur de la formation professionnelle

Les travaux progressent également en vue d'un rapprochement entre l'enseignement secondaire et la formation professionnelle pour améliorer la gestion des demandes d'admission en formation professionnelle et pour mieux documenter les comportements, les tendances et les intérêts des personnes susceptibles d'étudier en formation professionnelle.

### Vers une plus grande concertation

À la faveur de plusieurs événements publics de concertation entre le ministère de l'Éducation et les commissions scolaires, il est plausible d'envisager l'adhésion commune à des orientations stratégiques prioritaires. De plus en plus, la concertation et la coopération servent bien les intérêts des commissions scolaires en vue de développer la formation professionnelle au Québec.

# Cinquième orientation stratégique

## La formation continue : un enjeu de taille pour les commissions scolaires

page 24

Dans le contexte de l'émergence d'une politique gouvernementale de l'éducation des adultes, diverses contributions sont attendues de la Fédération et des commissions scolaires, notamment pour le passage d'une gestion de l'offre à une gestion de la demande, pour le rehaussement du niveau de compétences des adultes, pour la reconnaissance des acquis, pour l'accueil et la référence, pour la francisation des immigrants, pour le développement de la formation à distance et de l'utilisation des technologies de l'information et des communications. Ces opportunités entraînent une accentuation des partenariats en régions et des contacts constants avec les organismes du milieu, les autres institutions, les groupes communautaires et les entreprises.

### Positionner les commissions scolaires dans les chantiers prioritaires

Le long processus conduisant à une politique et à un plan d'action gouvernemental en formation continue couronne l'ambitieuse liste des grands travaux entrepris dans le cadre de la réforme de l'éducation.

Les interventions assidues auprès des ministères de l'Éducation et de l'Emploi et de la Solidarité sociale de même qu'auprès des partenaires du marché du travail, ont permis à la Fédération de positionner les commissions scolaires dans les chantiers prioritaires découlant de la politique gouvernementale.

Ainsi, il est acquis que les commissions scolaires et leurs établissements exerceront un rôle stratégique de premier plan dans les chantiers prioritaires retenus par la politique gouvernementale, que ce soit au sujet de la qualification des jeunes adultes, du curriculum de la formation de base, de la reconnaissance des acquis ou de la formation à distance.

Sur ces enjeux, la Fédération a maintenu une présence au sein des divers comités aviseurs ou groupes de travail nationaux, tout en poursuivant une concertation étroite avec les commissions scolaires.

### Soutenir l'évolution des services

Pour le développement des chantiers prioritaires découlant de la politique, la stratégie à maintenir se résume dans l'objectif suivant : « Soutenir l'évolution des services de formation continue des commissions scolaires, notamment par l'accentuation de la coopération, par la promotion des innovations et par l'incitation au développement de partenariats ».

Afin d'accentuer son efficacité dans ce domaine, la Fédération a choisi d'accompagner de plus près certaines pratiques de nos milieux, afin de les connaître davantage pour mieux les faire valoir et aussi les supporter. Il s'agit des services aux entreprises, des activités d'alternance travail-études et des pratiques de gestion des centres.

Pour la Fédération, il s'agit de promouvoir la qualité et le dynamisme des services de formation continue offerts par les commissions scolaires en manifestant une vision mobilisante auprès des citoyens et en illustrant la créativité, l'innovation et l'engagement dont fait preuve le personnel de nos établissements et de nos services.

## Les ressources humaines : au centre du renouvellement et du changement

L'année 2001-2002 a amené la Fédération à maintenir ses nombreuses interventions afin de s'assurer de la protection des intérêts de ses membres. Ses actions ont été multiples dans la mise en place de comités et en matière de concertation, que ce soit au regard du dossier de l'équité salariale, des moyens de pression du personnel enseignant, de l'entrée en vigueur du nouveau service d'animation spirituelle et d'engagement communautaire, des litiges concernant la notion de handicap et de l'application de la politique relative aux élèves HDAA. Conjugué à ces divers éléments, le renouvellement important et croissant des gestionnaires en ressources humaines commande un soutien important de la part de la Direction des relations du travail pour mettre en lumière le contexte législatif et conventionnel qui circonscrit les décisions quotidiennes des commissions scolaires.

### Préparation en vue de la prochaine négociation des conventions collectives

---

À la suite des recommandations du conseil général relatives au bilan général de la négociation, la Fédération a procédé à une vaste consultation en vue de la prochaine ronde de négociations. Plus de 14 rencontres ont eu lieu afin de permettre aux gestionnaires des commissions scolaires de faire état des modifications qui devraient être apportées aux conventions collectives actuelles. Parallèlement à ces rencontres, un questionnaire couvrant l'ensemble des catégories de personnel a été soumis aux commissions scolaires. Ces nombreuses informations constituent les assises des travaux qui seront requis afin de mettre en place les activités de la prochaine négociation.

#### Personnel enseignant

---

Devant les moyens de pression utilisés par le personnel enseignant, la Fédération est intervenue de façon proactive tant dans l'information transmise à ses membres que dans leur défense ou, de concert avec le ministère de l'Éducation, dans des procédures en dommages. Nous faisons référence à celles entreprises auprès du Conseil des services essentiels en vue d'assurer aux élèves des services éducatifs de qualité.

Dans le dossier de l'équité salariale négocié par le gouvernement au regard du personnel enseignant, la Fédération a été vigilante et a fait diverses démarches en faisant valoir la position des commissions scolaires à l'égard de la valeur de la tâche des enseignantes et des enseignants qui demeure au cœur de ce litige.

Par ailleurs, comme le prévoit la convention, le Comité sur les mesures de recyclage et de résorption a poursuivi son mandat d'élaborer et de mettre en œuvre des mesures de résorption et de recyclage susceptibles de réduire le nombre d'enseignantes et d'enseignants en disponibilité ou susceptibles de l'être à la suite de la réalisation de la réforme scolaire. En tant que membre de ce comité, la Fédération y a participé activement et a travaillé à ce que le plus grand nombre de mesures de recyclage soit accordé. Ce faisant, le comité a permis, au cours de l'année scolaire 2001-2002, à près de 200 enseignantes et enseignants d'acquérir de nouvelles connaissances ou habiletés professionnelles leur permettant de poursuivre leur carrière et de combler les besoins en ressources humaines des commissions scolaires.

#### Personnel de soutien

---

La Fédération est intervenue assidûment auprès des gestionnaires des ressources humaines afin de répondre aux multiples problématiques découlant des conventions collectives CSN, FTQ (SCFP et SEPB), CSQ et FISA, notamment pour le dossier des services de garde et celui de l'adaptation scolaire. La croissance significative du personnel de soutien travaillant directement auprès des élèves a mis en évidence les problématiques tels les mouvements de personnel et la gestion de l'absentéisme. Plus particulièrement, l'augmentation de la clientèle en services de garde a donné lieu à une enquête menée par le Vérificateur général, dont huit (8) recommandations visaient les ressources humaines. Directement interpellée, la Fédération a fait part de ses commentaires au Vérificateur général et poursuit toujours ses travaux en vue d'outiller les commissions scolaires dans ce dossier.

Dans le cadre des comités prévus aux conventions collectives, diverses rencontres ont eu lieu portant notamment sur la qualification du personnel des services de garde, les modifications apportées au plan de classification et le suivi à la négociation locale sur les listes de priorité d'emploi.

#### Personnel professionnel

---

Le dossier majeur concernant le personnel professionnel en 2001-2002 a été marqué par l'entrée en vigueur du nouveau service complémentaire d'animation spirituelle et d'engagement communautaire. Ce service a remplacé le service d'animation pastorale dès le 1<sup>er</sup> juillet 2001, pour le secondaire, et sera

effectif en juillet 2002 pour le primaire. Or, dès le printemps 2001, la Fédération est intervenue activement dans ce dossier afin de s'assurer que les commissions scolaires conservent leurs prérogatives d'employeurs relativement à l'organisation et à l'embauche et obtiennent un financement adéquat. De concert avec l'ADIGECS, la Fédération a obtenu du ministère de l'Éducation la formation d'un comité de travail qui a analysé les paramètres nécessaires à une mise en place efficace de ce nouveau service. La Fédération demeure vigilante afin d'obtenir la marge de manœuvre qui assurera un service d'animation spirituelle et d'engagement communautaire de qualité.

### **Personnel cadre et hors cadre**

---

La Fédération représente les commissions scolaires aux différents comités formés en vertu du *Règlement sur les conditions d'emploi des gestionnaires des commissions scolaires*; comités où sont discutées l'élaboration et la modification des conditions d'emploi des gestionnaires, l'interprétation et certaines modalités d'application des dispositions du Règlement.

En 2001-2002, les discussions ont porté principalement sur l'évaluation des emplois et sur la pondération des élèves pour déterminer la classification et les effectifs de direction d'établissement.

La Fédération a aussi participé à un comité sur les conditions d'emploi des hors cadres. Les discussions ont porté sur la révision du règlement régissant les conditions d'emploi de ces gestionnaires avec des objectifs d'allègement, de décentralisation et d'harmonisation avec les conditions que l'on retrouve dans d'autres réseaux.

### **Vérification des antécédents judiciaires**

---

La Fédération a multiplié ses interventions auprès des commissions scolaires afin de les sensibiliser à l'importance de procéder à la vérification des antécédents judiciaires du personnel qu'elles embauchent, et ce, dans le respect des droits et libertés des individus.

Lors de la publication de son rapport d'enquête sur les services de garde en milieu scolaire en décembre 2001, le Vérificateur général a d'ailleurs émis une recommandation spécifique à ce sujet. Ainsi, la Fédération a collaboré étroitement avec le MEQ à l'élaboration d'un plan d'action concernant la vérification des antécédents judiciaires du personnel travaillant dans le réseau scolaire.

### **Dossier de l'accès à l'égalité en emploi dans les organismes publics**

---

Le 1<sup>er</sup> avril 2001 entrait en vigueur la *Loi sur l'accès à l'égalité en emploi dans des organismes publics et modifiant la Charte des droits et libertés de la personne*.

L'objectif de cette Loi est de favoriser une juste représentation des femmes, des autochtones, des minorités visibles et des minorités ethniques au sein des effectifs d'organismes publics dont les commissions scolaires. La Fédération a participé à la réalisation de plusieurs travaux afin d'alléger le fardeau des commissions scolaires quant aux obligations que la Loi leur impose. De plus, la Fédération a effectué plusieurs représentations auprès de la CDPDJ et a défendu leurs intérêts de façon à ce que la nature des travaux et les délais octroyés pour leur réalisation soit acceptables. Enfin, la Fédération s'est associée à la CDPDJ afin d'organiser cinq sessions de formation à l'intention des gestionnaires du dossier de l'accès à l'égalité au sein de leur commission scolaire.

### **Recrutement des orthophonistes**

---

La pénurie d'orthophonistes au Québec a eu pour conséquence d'entraîner de grandes difficultés de recrutement. En collaboration avec des intervenants provenant notamment du réseau de la santé et de l'Ordre des orthophonistes et des audiologistes du Québec, la Fédération a participé à une mission de recrutement en Belgique. La Fédération poursuit ses démarches afin d'identifier d'autres avenues qui permettraient de combler les besoins en orthophonie des commissions scolaires, qui demeurent très importants à court et à moyen termes.

## Concertation avec les directions des ressources humaines

---

La Direction des relations du travail a tenu des rencontres avec les représentantes et les représentants des commissions scolaires qui siègent à la concertation régionale des ressources humaines. Différents dossiers ont été traités, dont ceux de la sous-traitance, l'équité salariale et les moyens de pression, la Loi sur l'accès à l'égalité en emploi, le nouveau service d'animation spirituelle et d'engagement communautaire, la notion de handicap ainsi que ses effets sur la gestion. Lors de ces rencontres, des informations de pointe ont permis une mise en commun des problématiques. Des pistes de solutions ont été transmises à l'ensemble des gestionnaires des ressources humaines du réseau.

## Rôle d'arbitrage

---

La Fédération a poursuivi son rôle de représentation des commissions scolaires lors de la fixation mensuelle des griefs au greffe de l'éducation. Afin de permettre aux gestionnaires d'identifier des dossiers particuliers et d'assurer une mise en commun de positions patronales, la Fédération a intensifié ses échanges avec ces derniers de même qu'avec leurs procureurs désignés. De plus, diverses interventions de la Fédération ont amené les parties nationales à agir à l'égard de dossiers visant notamment l'adaptation scolaire, la portée de la Loi sur l'instruction publique et le plan de classification.

## Santé sécurité du travail et gestion de l'assiduité

---

La Fédération a organisé deux colloques en santé et sécurité du travail au cours de l'année 2001. Le premier s'est tenu à Longueuil sous le thème de la santé mentale et de la violence au travail et le second a eu lieu à Sainte-Foy et a porté sur le nouveau Règlement sur la santé et la sécurité du travail.

La Fédération, en collaboration avec les sociétés GRICS et COBA, a poursuivi sa démarche d'implantation d'indicateurs de performance pour mieux assurer la gestion de l'assiduité au travail. Elle a complété, de plus, son service gratuit d'analyse-conseil de la gestion en assurance-salaire et en santé et sécurité du travail auprès de quinze commissions scolaires.

La Fédération a aussi été très active dans le volet de la formation offerte aux membres. Deux nouveaux programmes de formation ont été élaborés sur la prévention et la gestion des problèmes de santé mentale au travail. Ces programmes de formation ont d'abord été expérimentés auprès de deux groupes de gestionnaires des ressources humaines et des établissements à Longueuil et à Sainte-Foy, au début de l'automne 2001. Ces programmes ont par la suite été dispensés à plusieurs groupes provenant de différentes commissions scolaires.

Enfin, d'autres programmes de formation ont été donnés aux gestionnaires et au personnel d'entretien des écoles sur la gestion préventive de l'amiante et sur le SIMDUT (système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail).

# Septième orientation stratégique

## Les ressources financières : une condition gagnante pour une éducation de qualité

page 28

Au cours de la dernière année, les ressources financières sont demeurées au centre des préoccupations de la FCSQ. Ses interventions se sont faites de plusieurs manières tant auprès des médias que par des rencontres avec la ministre des Finances, le président du Conseil du trésor et le ministre de l'Éducation. Pour supporter ses revendications, la Fédération a procédé à diverses collectes de renseignements et déposé des dossiers d'analyses au ministère de l'Éducation.

### Financement de l'éducation

---

Le mémoire de la Fédération sur le projet de règles budgétaires 2001-2002 des commissions scolaires a permis l'ajout de plus de 20 M\$ supplémentaires notamment au titre de l'animation spirituelle et de l'engagement communautaire au secondaire, de l'indexation des mesures du Sommet du Québec et de la jeunesse, des maternelles 4 ans, des congés de maladie monnayables et pour les enfants dysphasiques, en plus d'obtenir la reconduction de 15 M\$ pour diminuer les frais aux parents.

Des actions en concertation avec divers partenaires en éducation, dont les associations étudiantes, ont forcé le gouvernement à confirmer, pour 2002-2003, le réinvestissement du Sommet du Québec et de la jeunesse. Ainsi, ce sont 60 M\$ additionnels que recevront les commissions scolaires en ajout de services pour la prochaine année. Au total, 280 M\$ supplémentaires auront été reçus par les commissions scolaires sur une période de trois ans, dont 140 M\$ récurrents.

Dans cette foulée, le ministre de l'Éducation s'est engagé à combler les coûts de système pour 2002-2003, ce qui représente quelques centaines de millions de dollars supplémentaires.

À la suite des représentations de la Fédération lors de la consultation prébudgétaire pour la préparation du Discours sur le budget 2002-2003 en novembre 2001, le réseau primaire-secondaire a obtenu 207 M\$ des 400 M\$ octroyés au ministère de l'Éducation pour la réalisation de projets d'immobilisation, dont 75 M\$ pour le réseautage des écoles.

De plus, des revendications incessantes pour obtenir des ressources supplémentaires pour l'achat de manuels scolaires, du matériel pour les nouveaux laboratoires au primaire et pour poursuivre l'achat d'ordinateurs ont porté fruit puisque le ministre de l'Éducation a annoncé l'injection de 44 M\$ en novembre 2001 aux présidentes et présidents, directrices générales et directeurs généraux des commissions scolaires réunis à Québec.

D'autres sommes ont été accordées aux commissions scolaires dans le plan de lutte contre la pauvreté, soit 21 M\$ sur 3 ans en soutien alimentaire pour des élèves du réseau secondaire des milieux défavorisés.

Les interventions au Fonds Jeunesse et l'appui de la Fédération dans l'élaboration de projets ont permis de voir les écoles publiques obtenir plus de 30 M\$ sur les 70 M\$ réservés à cette fin.

Tout au long de la dernière année, la Fédération et ses partenaires ont travaillé afin que les nouvelles règles budgétaires prennent en compte les réalités démographiques de toutes les commissions scolaires, tout en les responsabilisant davantage par la globalisation des allocations en maintenant la pleine transférabilité

des ressources. De plus, les règles budgétaires 2002-2003 prendront en compte la troisième année du programme « Agir tôt » pour l'implantation des nouvelles règles de formation de groupe partout au Québec en première année du primaire et l'ajout de postes pour des ressources professionnelles et de soutien aux élèves.

### Coûts de l'énergie

---

La Fédération a présenté un dossier au Ministère sur l'augmentation des coûts énergétiques du gaz et du mazout au cours des deux dernières années. Un ajustement non récurrent de plus de 8 M\$ a été versé pour compenser les commissions scolaires comme elles l'avaient demandé lors de la consultation sur les règles budgétaires 2001-2002. Par ailleurs, la Fédération a contesté, devant la Régie de l'énergie, la demande d'abrogation du tarif bi-énergie (tarif BT) par Hydro-Québec, qui constitue un enjeu majeur pour plusieurs commissions scolaires en raison des fortes augmentations de tarif qui en résulteraient.

### Mémoire sur le déséquilibre fiscal rappel du coût de la décroissance scolaire

---

La FCSQ a déposé un mémoire à la Commission sur le déséquilibre fiscal, présidée par M. Yves Séguin, demandant d'éviter les coûts liés à tout dédoublement dans l'offre de service des différents paliers de gouvernement et de maximiser les ressources financières disponibles pour le Québec par le biais d'une distribution équitable des ressources entre les niveaux de gouvernement. La Fédération a rappelé le coût de la décroissance des clientèles scolaires, la différence du financement de l'éducation entre le Québec et l'Ontario et la perte de la marge de manœuvre des commissions scolaires.

## Transport scolaire

---

En ce qui a trait au financement du transport scolaire pour 2002-2003, le ministère a procédé à la validation de l'application du nouveau mode d'allocation dans dix-huit commissions scolaires au cours de l'automne 2001. Sur la base du bilan de cette opération, la Fédération, en concertation avec ses partenaires, en a analysé les conséquences et veille à minimiser les effets du plan de transition pour les commissions scolaires concernées.

Par ailleurs, le ministère des Transports a mis en place un comité pour faire le point sur l'utilisation optimale des véhicules de transport à la suite de l'adoption du projet de loi 24 sur les sociétés de transport en commun. Ces dernières déplorent un manque à gagner en raison du « déversement » de la clientèle scolaire dans leur mode de transport. La Fédération a toutefois contesté la démarche qui doit être davantage orientée vers des sommes additionnelles du ministère des Transports plutôt que du ministère de l'Éducation.

La Fédération a participé également avec la Société de l'assurance automobile du Québec au suivi de la consultation nationale sur la sécurité dans les autobus. Elle examine avec ses partenaires les moyens de faire connaître les mesures mises en place par les commissions scolaires pour veiller à la sécurité des élèves dans le transport scolaire.

Finalement, à la suite du jugement de la Cour fédérale sur la récupération de la TPS sur les contrats de transport scolaire, la Fédération est intervenue pour informer les commissions scolaires et s'assurer qu'elles fassent les représentations nécessaires auprès du ministère du Revenu. En conférence de presse, la Fédération a demandé au gouvernement fédéral de revenir sur sa décision d'amender sa loi régissant la TPS afin de contourner le jugement de la Cour fédérale qui reconnaît que les commissions scolaires du Québec n'étaient pas tenues de payer des dizaines de millions de dollars en TPS au gouvernement fédéral sur leurs contrats de transport scolaire. Les élus scolaires ont été invités à poursuivre leurs démarches auprès de leur député fédéral et du ministre des Finances.

## Qualité de l'eau potable – La Fédération réclame une compensation

---

La nouvelle réglementation sur la qualité de l'eau potable, entrée en vigueur en juillet 2001, oblige les commissions scolaires à procéder à des traitements de filtration et de désinfection, à faire des analyses plus fréquentes et à veiller à ce que le personnel soit formé. La Fédération a réclamé au gouvernement que les coûts générés pour l'application de cette réglementation soient compensés ou que la réglementation soit allégée. Des réformes sont attendues.

## Services de garde en milieu scolaire

---

Les services de garde en milieu scolaire ont fait l'objet d'une étude d'optimisation du Vérificateur général du Québec qui en a fait rapport à l'Assemblée nationale, en novembre 2001. En réaction, la Fédération s'est jointe au ministre de l'Éducation et à ses partenaires pour défendre les intérêts des commissions scolaires et mettre en valeur la satisfaction des parents par rapport aux services de garde.

Pour faire suite aux recommandations du Vérificateur général, la Fédération a notamment entrepris diverses actions pour soutenir les commissions scolaires dans la vérification des antécédents judiciaires et dans la gestion des services de garde.

# Huitième orientation stratégique

## Les services aux membres : un monde plein de ressources

page 30

Pour soutenir les membres dans leurs actions et leurs interventions politiques, la Fédération offre une gamme de services, notamment dans les domaines juridique, des communications et du perfectionnement. Voici, pour l'année observée, le bilan de ses réalisations.

### Service juridique

#### Loi sur l'instruction publique annotée

---

Un nouveau document des plus attendus a été rendu accessible aux membres : La Loi sur l'instruction publique annotée. Cette production est l'aboutissement de plus de 22 mois de travail. La Loi sur l'instruction publique annotée se présente sous la forme de plus de 2 500 pages réparties dans quatre cahiers. Tous les articles de la loi ont été commentés sur leur sens et leur portée appuyés, à l'occasion, de la jurisprudence. On retrouve, de plus, une vingtaine de dossiers thématiques sur des sujets tels le partage des fonctions et des pouvoirs ; l'élection, le mandat, les droits, les obligations et les fonctions du commissaire. Un index analytique très détaillé d'une centaine de pages et la plupart des règlements d'application de la Loi complètent cet ouvrage. Enfin, il est bon de souligner qu'en plus d'avoir produit une version papier de cet imposant ouvrage, la Fédération l'a rendu disponible sur son site privé.

#### Assistance juridique

---

Au cours de la dernière année, le Service juridique de la FCSQ a maintenu son orientation en offrant aux commissions scolaires une assistance juridique de première ligne dans des domaines à la fois diversifiés et spécialisés. Bien que la Loi sur l'instruction publique demeure la loi faisant l'objet du plus grand nombre de consultations, les lois suivantes ont également fait l'objet d'un grand nombre d'interventions :

- Code civil du Québec
- Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels
- Charte des droits et libertés de la personne
- Loi sur la protection de la jeunesse
- Loi sur les jeunes contrevenants
- Loi sur les élections scolaires
- Loi sur les droits d'auteur
- Loi sur la fiscalité municipale
- Loi sur le transport
- Code de la sécurité routière

Comme par les années passées, le Service juridique de la FCSQ a offert un service gratuit d'assistance juridique à ses membres, qu'il s'agisse d'avis verbaux pour les consultations téléphoniques ou d'avis écrits pour les demandes formelles qui lui sont envoyées. Au cours de la dernière année, ce service a répondu à plus de 1 000 appels téléphoniques et donné plus de 175 avis juridiques écrits.

#### Service de formation sur mesure

---

Dans le suivi de la réforme mise en place par les projets de loi 109 et 180, le Service juridique de la FCSQ a continué à présenter des sessions de perfectionnement portant sur le partage des responsabilités entre les établissements et la commission scolaire ainsi que

des rencontres d'information portant sur les communications de renseignements personnels, le secret professionnel, la délégation de pouvoirs, la présence policière à l'école et le fonctionnement d'un conseil d'établissement.

#### Chroniques juridiques

---

En plus de rédiger des articles traitant d'aspects légaux dans le magazine *Savoir* et sur le site privé de la Fédération, le Service juridique de la FCSQ collabore également à la rédaction d'une chronique dans la revue *Le Point en administration scolaire* diffusée dans l'ensemble des établissements d'enseignement du Québec. Les articles suivants ont été publiés au cours de la dernière année :

- L'usage ou la possession de drogues peut-elle justifier l'expulsion d'un élève ?
- L'inscription des élèves dans les écoles : Qu'en est-il du lieu de résidence et des droits acquis ?
- L'utilisation des équipements récréatifs extérieurs
- Appel d'offres public et pondération des soumissions

#### Recueil des délais minimaux

---

Pour permettre aux commissions scolaires d'élaborer un calendrier de conservation conforme aux exigences de la Loi sur les archives, la Fédération met à leur disposition un outil de travail intitulé *Recueil des délais minimaux* dont la dernière version remonte à 1994. Au cours de la dernière année, le Service juridique de la Fédération a finalisé une refonte en profondeur de ce recueil en tenant compte des besoins manifestés par les commissions scolaires. Le comité chargé de cette refonte et auquel siègent plusieurs représentants de commissions scolaires, ainsi qu'un représentant des Archives nationales, a tenu de nombreuses séances de travail afin de rendre le recueil disponible au printemps 2002.



## Soutien en relations du travail

Soucieuse de la qualité des services qu'elle offre, la Direction des relations du travail a poursuivi ses activités auprès des gestionnaires du réseau en diversifiant toutefois les moyens pour y répondre. En effet, afin de pouvoir maximiser l'information auprès d'un grand nombre de gestionnaires, des rencontres régionales ont eu lieu sur différents éléments des conventions collectives dont les procédures complexes de déplacements du personnel de soutien qui s'étendent désormais au personnel en adaptation scolaire et en services de garde.

L'expédition régulière des bulletins *Info-Fédé, personnel de soutien* et *Info-Fédé, personnel d'encadrement* a permis aux gestionnaires de recevoir une information de pointe rapide et indispensable pour favoriser une cohérence dans les dossiers majeurs comme ceux de l'équité salariale et des moyens de pression du personnel enseignant de même que de la période de maraudage qui a eu lieu à l'automne 2001.

En plus de fournir un service d'assistance téléphonique aux gestionnaires des commissions scolaires, lequel service est toujours en plein essor, la Direction des relations du travail a poursuivi ses activités de recherche et d'avis juridiques. Elle a de plus élaboré des recueils de la jurisprudence du personnel professionnel et de soutien. Au regard du personnel enseignant, un répertoire de l'ensemble de la jurisprudence du personnel enseignant a été développé via le site privé de la Fédération. Ce nouvel outil permettra une recherche expéditive dans le domaine de la gestion, en plus d'offrir aux commissions scolaires une mise à jour rapide du développement de la jurisprudence.

## Coordination régionale

La Fédération investit une partie importante de son budget pour soutenir les commissions scolaires en région, l'activité politique régionale étant au cœur des défis que doivent relever les dirigeants des commissions scolaires. Pour les aider dans leurs actions, le personnel de la Fédération assure la coordination de 9 régions sur 17.

Dans cette perspective, au cours de la dernière année, diverses initiatives intéressantes ont été menées pour favoriser les échanges intercommissions scolaires et le partenariat avec le milieu socioéconomique et différents organismes régionaux. De plus, les coordonnateurs ont réalisé plusieurs activités afin de soutenir les régions. À titre d'exemple, le soutien à des interventions politiques liées au développement régional, l'organisation de colloques ainsi que des rencontres d'information, des soupers-conférences, etc. À ces diverses activités se sont ajoutées aussi des cérémonies de remise des médailles de l'Ordre du mérite scolaire régional et plusieurs sessions de formation organisées à l'intention des commissaires, dont celles portant sur le leadership dans la prise de décision, la reddition de comptes, l'opportunité du réseautage et la réforme de l'éducation.

## Ressources matérielles

### Achats regroupés

La formule d'achats regroupés offerte par la Fédération permet d'appuyer les commissions scolaires dans leurs actions et services auprès de leur clientèle tout en réalisant des économies importantes. Cette année, la Fédération a poursuivi son offre de service d'achats regroupés dans les domaines suivants :

#### Lait-École

Plus de 6 000 000 de berlingots ont transité à travers 25 commissions scolaires du Québec, représentant un budget d'achat de 1 200 000 \$. Par cette négociation, nous avons fait réaliser aux écoles des économies d'environ 122 500 \$.

#### Formation professionnelle

La Fédération a permis de faire réaliser aux commissions scolaires des économies d'environ 220 000 \$ dans le secteur de la mécanique de moteurs diesel et de contrôles électroniques ; ce projet totalisait près de 4 000 000 \$.

### Exemption de redevances de droits d'auteur sur les cassettes audio

La Fédération a accepté d'être l'administratrice provinciale de l'exemption de redevances de droits d'auteur sur les cassettes audio afin que les commissions scolaires puissent profiter d'une exemption lors d'achat de cassettes audio.

### Recueil de gestion des ressources matérielles

Outil essentiel de gestion pour le secteur des ressources matérielles, le *Recueil de gestion des ressources matérielles* a été mis à jour et expédié, en janvier dernier, aux personnes concernées.

## Sessions et activités de formation – développement organisationnel – sélection de personnel

L'année 2001-2002 a vu naître un concept élargi du service de formation, de développement organisationnel et de sélection de personnel. Une nouvelle vision, plus stratégique, s'est développée, favorisant ainsi la diversification de notre offre de service et le développement de compétences appropriées aux besoins émergents du réseau de l'éducation.

### Formation

Diversifiées autant par leur nombre que par les clientèles auxquelles elles s'adressent, les activités de formation que nous avons mises sur pied ont permis aux commissaires et aux gestionnaires d'acquiescer et de consolider leurs connaissances, entre autres, sur des thèmes tels que la gestion de l'adaptation scolaire, qui a rejoint plus de 1 800 personnes, et la reddition de comptes, dossier majeur dans les prochaines années et que la Fédération a su développer et diffuser dans les commissions scolaires. Nous poursuivrons d'ailleurs notre implication dans ces dossiers pour l'année à venir.

D'abord orienté vers la satisfaction des besoins de formation exprimés par les commissaires, le Service de formation a donné des sessions dans plus du tiers des commissions scolaires, favorisant ainsi la participation de plus de 250 commissaires aux activités offertes dans notre programme.

Par ailleurs, par le biais des associations régionales, nous avons rencontré sur les thèmes « Les coulisses du pouvoir » et « La reddition de comptes et le financement », un grand nombre de conseils de commissaires, élargissant ainsi notre collaboration et notre implication dans le réseau.

L'année observée a, de plus, permis aux présidentes et présidents, ainsi qu'aux directions générales, de participer ensemble à deux sessions de formation, leur donnant ainsi une opportunité supplémentaire de consolider les liens essentiels de partenariat et de collaboration déjà existants.

Les activités de formation pour les nouveaux gestionnaires sont aussi en plein essor. Élaborées en collaboration avec les différentes commissions professionnelles de l'Association des cadres scolaires du Québec, des formations sur mesure pour les gestionnaires des ressources humaines, des ressources financières, des ressources matérielles et des secrétaires généraux ont été offertes avec des contenus nécessitant de trois à sept jours de formation. Le taux de satisfaction étant très élevé et la demande très forte, nous poursuivrons cette offre de formation en 2002-2003, et ce, afin de rejoindre non seulement les nouveaux gestionnaires, mais aussi tous ceux déjà en poste.

Par ailleurs, notons que 58 commissions scolaires ont inscrit des gestionnaires à des sessions offertes par la Fédération.

### Développement organisationnel

L'offre de service, toute en sourdine pour 2001-2002, se voulait discrète, considérant que les ressources humaines nécessaires à l'accomplissement de ce type de mandat étaient relativement restreintes.

Vu l'importance que revêt maintenant la planification stratégique comme outil essentiel de gestion, nous avons accompagné des commissions scolaires dans leur démarche. Dans certains cas, nous n'avons donné que la formation nécessaire à la réalisation du processus, mais dans d'autres cas, nous avons soutenu les commissions scolaires pour la réalisation de chacune des étapes essentielles à l'élaboration d'une planification stratégique.

Ces démarches « clés en main », réalisées avec la collaboration des commissions scolaires, nous permettent aujourd'hui d'établir l'expertise de la Fédération dans la réalisation de ce type de mandat.

De plus, un dossier comme celui de « L'appréciation du rendement de la direction générale » a été d'actualité. La satisfaction exprimée par les conseils de commissaires et les directions générales démontre bien l'importance de maintenir cette offre de service, puisqu'elle favorise une grande harmonisation des rapports entre ces deux entités.

## Sélection de personnel

Ce volet des services aux membres se développe à un rythme toujours croissant. Voici quelques statistiques démontrant la présence de la Fédération en sélection de personnel. En 2001-2002, les services aux membres ont accompagné onze commissions scolaires dans le recrutement de direction générale et de direction générale adjointe, sans compter plusieurs autres démarches de recrutement dans des postes de cadre de service et de direction d'établissement.

L'accompagnement que nous offrons aux commissions scolaires s'avère très positif et les commentaires que nous recevons nous encouragent à poursuivre notre investissement dans ce dossier.

Un autre volet a, cette année, retenu notre attention, à savoir le recrutement du personnel de direction d'établissement.

Après l'enquête commandée par la Fédération au printemps 2001, le comité de la relève piloté par la Fédération et réunissant nos partenaires tant du ministère de l'Éducation, de l'Association des directeurs généraux des commissions scolaires du Québec que des Associations de direction d'établissement et des cadres scolaires, a dégagé un plan d'action qui, par son ampleur, aura une incidence majeure sur le développement de la fonction de direction d'établissement. Ses actions portent vers la planification de la relève, la clarification des champs de compétences, la formation, l'accompagnement dans la fonction, l'élaboration d'un profil national de compétences et d'habiletés, le soutien au personnel en exercice ainsi que la valorisation de la fonction.

Ces multiples actions, coordonnées par la Fédération, devraient permettre de faire face au défi de la relève des directions d'établissement.

## Communications et affaires publiques

La Direction des communications et des affaires publiques a pour mission d'assurer la bonne marche de toutes les activités de communication de la Fédération : les relations de presse, la diffusion de l'information aux membres par le biais du site Internet et de diverses publications, ainsi que la promotion des événements et des services de l'organisme. La Direction offre aussi un soutien professionnel aux commissions scolaires dans l'organisation de certaines activités spéciales de communication ou de relations avec les médias.

En appui avec les orientations de la Planification stratégique 2001-2004, la Fédération a consenti beaucoup d'énergie dans la promotion des gouvernements locaux scolaires et de l'école publique, tant dans les activités médiatiques que dans les diverses publications.

La Direction des communications et des affaires publiques a aussi coordonné un sondage d'opinions au regard « des perceptions sur l'efficacité de certaines administrations publiques et sur le processus électoral scolaire au Québec », rendu public dans le cadre du 41<sup>e</sup> congrès de la démocratie scolaire. Un autre portant sur les perceptions de la population à l'égard de l'école publique a été préparé pour le colloque portant sur *Les défis de l'école publique*.

## Relations de presse

Au chapitre des relations de presse, la Direction des communications a diffusé une cinquantaine de communiqués de presse et organisé des conférences de presse majeures, que ce soit dans le cadre du congrès sur la démocratie scolaire, lors de la publication du *Palmarès des écoles secondaires*, lors du budget provincial ou, encore, dans le dossier de la TPS et du transport scolaire. Au quotidien, la Direction des communications a eu à répondre à des demandes d'information ou d'interviews des médias jusqu'à dix fois par jour, soit plus de 1 000 interventions médiatiques au cours de la dernière année.

Ajoutons à ces activités de communication plusieurs services directs accordés aux membres afin de soutenir les commissions scolaires dans leurs actions, que ce soit par des conseils pour l'organisation de conférences de presse, par un soutien en matière de stratégies de communication lors de situations de crise ou de l'organisation d'événements de presse.

## Diffusion de l'information

Dans le but de favoriser une plus grande cohésion des commissions scolaires dans leurs interventions médiatiques, une importante quantité d'information leur a été acheminée par l'envoi d'une revue de presse quotidienne aux présidentes, présidents, directrices générales et directeurs généraux ainsi qu'aux responsables des communications.

Plus de communiqués de presse ont été ajoutés à la revue de presse afin d'en faire, pour l'ensemble des membres de la Fédération, un outil efficace de veille stratégique, ce qui permet une meilleure concertation du réseau dans le cadre des nombreuses interventions politiques menées par la Fédération. La Fédération s'est toujours assurée de diffuser à ses membres une information des plus complètes, et ce, avec célérité.

Toujours dans cette perspective, les membres de la Fédération ont eu droit à des informations plus substantielles par les publications du magazine *Savoir* et du bulletin express *Commissaires d'écoles*, qui a doublé le volume d'information diffusée. Il en est de même pour le *Message du lundi*, que la Fédération transmet chaque semaine aux présidentes, présidents, directrices générales et directeurs généraux des commissions scolaires et qui fait le point sur les principaux développements dans les dossiers chauds ainsi que sur les diverses activités prévues durant la semaine à l'agenda de la Fédération et du réseau. On y trouve également une rubrique qui annonce les postes affichés à la section « Carrières et professions » du site Internet de la Fédération ainsi que les principaux sites Internet d'intérêt pour les dossiers scolaires.

Concernant la publication du magazine *Savoir*, quatre numéros, soit plus d'une centaine de sujets inédits en éducation ont été traités, dans le cadre notamment de dossiers spéciaux comme ceux de la communication, la prévention de la violence et les défis de la jeunesse québécoise. Dans cette perspective, plusieurs textes ont d'ailleurs été produits par des collaborateurs issus des commissions scolaires. De plus, une production spéciale a été réalisée pour promouvoir l'excellence de l'école publique. Ainsi, tous les projets soumis dans le cadre des Prix d'excellence de la FCSQ ont été mis en valeur.

### Un site Internet renouvelé

En moyenne, plus de 420 personnes consultent quotidiennement le site de la FCSQ, principalement des intervenants de notre réseau. Cet achalandage imposant, ainsi que l'importance du site Internet comme outil efficace de diffusion de documents et d'information ont incité la Fédération à amorcer un processus de rafraîchissement menant à la mise en ligne d'une nouvelle version de son site Internet. Transformé en portail de l'éducation, ce nouveau site présente une image améliorée et des fonctionnalités accrues qui facilitent la navigation des internautes ainsi que sa gestion. Un renouveau se fera également sentir du côté du site privé (extranet) au cours de la prochaine année.

### Bâtir l'image de Éducation internationale

La Direction des communications et des affaires publiques a offert une précieuse expertise à Éducation internationale pour l'élaboration de son image corporative ainsi que pour la présentation de l'ensemble de ses documents imprimés.

## Principaux documents publiés par la FCSQ

### Rapport annuel 2000-2001

(Document 6135, 2<sup>e</sup> trimestre 2001)

### Le programme *Une école ouverte sur son milieu*

(Document 6138, 2<sup>e</sup> trimestre 2001)

### Recueil de gestion des ressources matérielles

(Document 6148, 3<sup>e</sup> édition, avril 2001)

### Mémoire sur le projet de règles budgétaires 2001-2002 pour les commissions scolaires et sur les ressources mises à leur disposition

(Document 6149, avril 2001)

### Mémoire sur le projet de règles budgétaires pour l'année scolaire 2001-2002 sur le transport scolaire

(Document 6150, avril 2001)

### Planification stratégique 2001-2004

(Document 6156B, 2<sup>e</sup> trimestre 2001)

### *Un monde plein de ressources* – programme 2001-2002 présentant les services aux membres

(Document 6161, mai 2001)

### Politique québécoise de la jeunesse Réforme et chantiers FCSQ

(Document 6167, 3<sup>e</sup> trimestre 2001)

### Politique québécoise de la jeunesse *Pour mieux s'y investir*

(Document 6171, 3<sup>e</sup> trimestre 2001)

### Mémoire présenté à la Commission sur le déséquilibre fiscal

(Document 6173A, septembre 2001)

### Mémoire concernant le projet de loi n° 35 Loi modifiant la Loi sur l'instruction publique

(Document 6180, septembre 2001)

### Mémoire sur le projet de politique de l'éducation des adultes dans une perspective de formation continue

(Document 6179, septembre 2001)

### Cadre de référence

#### Pour une politique d'évaluation et de reddition de comptes en milieu scolaire

(Document 6192, novembre 2001)

### La Loi sur l'instruction publique annotée en trois volumes accompagnés d'un manuel de référence

(Document 6194, novembre 2001)

### Intervention concernant la demande d'approbation pour l'abrogation du tarif bi-énergie BT d'Hydro-Québec

(Novembre 2001)

### Guide en vue de l'élaboration d'un plan de relève des directions d'établissement

(Document 6214, 1<sup>er</sup> trimestre 2002)

### Mémoire sur le projet de loi n° 66 intitulé Loi modifiant la Loi sur les élections scolaires

(Document 6218, janvier 2002)

### Mémoire et preuve présentés en partenariat avec l'Association des gestionnaires de parcs immobiliers du Québec à la Régie de l'énergie concernant la Demande d'abrogation des dispositions tarifaires applicables au tarif bi-énergie commercial, institutionnel et industriel (tarif BT)

(Février 2002)

### Bilan de l'an 1 du programme *Une école ouverte sur son milieu*

(Document 6222, février 2002)

### Publication de quatre numéros du magazine *Savoir*

Volume 6, numéro 3, mars 2001

(Document 6103)

Volume 6, numéro 4, mai 2001

(Document 6155)

Volume 7, numéro 1, septembre 2001

(Document 6172)

Volume 7, numéro 2, décembre 2001

(Document 6202)

Volume 7, numéro 3, mars 2002

### Publication de 12 numéros du bulletin express *Commissaires d'écoles*



# Une présence dans toutes les sphères

## Comités où siège la FCSQ et ses représentants

page 36

### Financement

- Comité sur la révision du mode d'allocation des ressources <sup>(2)</sup>
  - Sous-comité sur le financement de la gestion des écoles et des centres <sup>(4)</sup>
  - Sous-comité sur le financement de la gestion des sièges sociaux <sup>(4)</sup>
  - Sous-comité sur les activités éducatives <sup>(4)</sup>
  - Sous-comité sur le transport scolaire <sup>(3-4)</sup>
  - Sous-comité du rapport financier et encadrement comptable <sup>(4)</sup>
  - Sous-comité du mandat du vérificateur externe <sup>(4)</sup>
- Comité sur les services de garde dans le milieu scolaire <sup>(3-4)</sup>
- Table provinciale des regroupements d'achats dans le réseau scolaire <sup>(3)</sup>

### Formation professionnelle et formation continue

- Centre de liaison Entreprises-Éducation
  - Conseil d'administration <sup>(1)</sup>
  - Comité d'orientation (Info-Stages-Études) <sup>(3)</sup>
- Comité aviseur de Solidarité Jeunesse <sup>(2)</sup>
- Comité aviseur MEQ-MSS sur la politique de la formation continue <sup>(3)</sup>
- Comité aviseur sur les suites au Sommet du Québec et de la jeunesse <sup>(1)</sup>
- Comité de concertation Emploi-Québec-FCSQ <sup>(2)</sup>
- Comité mixte MEQ – Commissions scolaires en formation professionnelle <sup>(3)</sup>
- Comité national des programmes d'études professionnelles et techniques <sup>(4)</sup>
  - Sous-comité sur la carte des enseignements professionnels et techniques <sup>(4)</sup>
  - Sous-comité sur les programmes d'études en formation professionnelle (MEQ) <sup>(4)</sup>
- Conseil québécois sur les marchés publics <sup>(3)</sup>

### Pédagogie

- Comité aviseur BIM – Société GRICS <sup>(3)</sup>
- Comité aviseur de l'Institut canadien de l'éducation des adultes <sup>(3)</sup>
- Comité aviseur sur les services aux entreprises <sup>(3)</sup>
- Comité aviseur sur les suites au Sommet du Québec et de la jeunesse <sup>(3)</sup>
- Comité conjoint avec l'Association des centres jeunesse du Québec (ACJQ) <sup>(3)</sup>
- Comité sur la formation avec l'Alliance des manufacturiers du Québec <sup>(3)</sup>
- Comité leadership et prospective de l'Association canadienne d'éducation <sup>(3)</sup>
- Comité d'orientation sur la formation du personnel enseignant <sup>(3)</sup>
- Comité sur la révision de l'entente MSSS-MEQ <sup>(3-4)</sup>
  - Sous-comité sur la formation générale des jeunes (MEQ) <sup>(4)</sup>
  - Sous-comité sur la formation générale des adultes <sup>(4)</sup>
  - Sous-comité sur les priorités de développement des programmes <sup>(4)</sup>
- Conseil d'administration - CRIRES <sup>(1)</sup>
- Conseil d'administration du Centre de transfert pour la réussite éducative du Québec <sup>(3)</sup>
- Conseil d'administration de la Société de formation à distance <sup>(3)</sup>
- Groupe de concertation en adaptation scolaire <sup>(3)</sup>
  - Sous-comité du Groupe de concertation en adaptation scolaire sur l'évaluation de la politique <sup>(4)</sup>
- Table sectorielle de suivi de l'école montréalaise <sup>(3)</sup>
- Table de suivi de l'implantation de la réforme de l'éducation <sup>(2)</sup>

### Transport scolaire

- Comité aviseur de la campagne de sécurité dans le transport écolier <sup>(3)</sup>
- Comité consultatif sur la formation en transport scolaire <sup>(3)</sup>
- Comité sur la sécurité des élèves dans le transport scolaire <sup>(3)</sup>
  - Comité consultatif sur les équipements <sup>(3)</sup>
- Comité sur le transport scolaire intégré au service du transport en commun <sup>(3)</sup>
- Groupe de travail pour le suivi des recommandations émises lors de la consultation nationale sur la sécurité des autobus <sup>(3)</sup>
- Table nationale sur le transport scolaire <sup>(2)</sup>

## Ressources humaines

- Comités de conventions collectives<sup>(3)</sup>
  - Comité paritaire sur les mesures de recyclage et de résorption
  - Comité sur les élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage
  - Comité sur la qualification des éducateurs et éducatrices en services de garde
  - Comité sur les listes des priorités d'embauche
- Comité de perfectionnement des cadres et des gérants<sup>(3)</sup>
- Comité de perfectionnement de la direction d'école<sup>(3)</sup>
- Comité de perfectionnement des directrices et directeurs généraux<sup>(3-4)</sup>
- Comité de la relève des directions d'établissement<sup>(3-4)</sup>
- Comité de travail sur le nouveau service d'animation spirituelle et d'engagement communautaire<sup>(3)</sup>
- Comité de travail sur le recrutement des orthophonistes à l'étranger<sup>(3)</sup>
- Comité intersectorielle d'assurances longue durée FTQ<sup>(3)</sup>
- Comités paritaires intersectoriels pour les assurances des cadres (CPI)<sup>(3)</sup>
- Comités paritaires d'assurance CSN et FISA<sup>(3)</sup>
- Comité aviseur sur la vérification des antécédents judiciaires<sup>(3)</sup>
- Comité des directeurs généraux (conditions de travail)<sup>(2)</sup>
- Comité des administrateurs (conditions de travail)<sup>(3)</sup>
- Comité des directeurs d'écoles et de centres (conditions de travail)<sup>(3)</sup>
- Comité paritaire d'assurance intersectorielle FTQ<sup>(3)</sup>
- Comité technique sur les assurances complémentaires CSQ<sup>(3)</sup>
- Comité sur la valorisation de la profession enseignante<sup>(3)</sup>
- Comité aviseur de la CSST pour le projet Défi prévention jeunesse<sup>(3)</sup>
- Comité consultatif sur les négociations<sup>(3-4)</sup>
- Comité de concertation FCSQ-DRH<sup>(3-4)</sup>
- Comité sur les conditions d'emploi du personnel hors cadre<sup>(2)</sup>
- Forum gouvernemental en santé et sécurité du travail<sup>(3)</sup>
- Groupe de travail sur la prévention de la violence au travail en milieu scolaire<sup>(3)</sup>

<sup>(1)</sup> Présidence

<sup>(2)</sup> Direction générale

<sup>(3)</sup> Personnel de la FCSQ

<sup>(4)</sup> Représentants des c. s.

## Partenariat

- ACELF
  - Bureau des gouverneurs<sup>(1)</sup>
- Allô-prof<sup>(1-3-4)</sup>
- Comité aviseur INRS – Culture et société<sup>(3)</sup>
- Comité aviseur sur l'évaluation et la reddition de comptes<sup>(3-4)</sup>
- Comité directeur conjoint MEQ-C.S. sur les plans de réussite<sup>(3-4)</sup>
  - Groupe de travail 1 – Plans de réussite des écoles
  - Groupe de travail 2 – Plans de réussite des commissions scolaires
  - Groupe de travail 3 – Reddition de comptes des commissions scolaires
  - Groupe de travail 4 – Mesures de soutien offertes aux commissions scolaires
  - Groupe de travail 5 – Plans de réussite en formation professionnelle
- Comité Culture et éducation<sup>(3)</sup>
- Comité de coordination sur la recherche sur les conseils d'établissement<sup>(3)</sup>
- Comité organisateur du forum d'automne de l'Institut de la Fondation de l'entrepreneurship<sup>(3-4)</sup>
- Comité de révision du recueil des délais minimaux<sup>(3-4)</sup>
- Comité de suivi du plan concerté pour les familles du Québec<sup>(3)</sup>
- Commission des partenaires du marché du travail
  - Conseil d'administration<sup>(1)</sup>
- Conseil du patronat du Québec
  - Conseil d'administration<sup>(1)</sup>
  - Comité exécutif<sup>(1)</sup>
  - Comité aviseur<sup>(3)</sup>
- Conseil d'administration de Éducation internationale<sup>(2)</sup>
- Conseil d'administration – Ordinateurs pour les écoles du Québec<sup>(3-4)</sup>
- Conseil d'administration de la Société GRICS<sup>(2)</sup>
- Conseil d'administration de Solidarité rurale<sup>(1)</sup>
- Conseil d'administration du réseau Villes et villages en santé<sup>(1)</sup>
- Fonds Jeunesse
  - Conseil d'administration du Fonds Jeunesse<sup>(1)</sup>
  - Comité de développement du Fonds Jeunesse<sup>(1)</sup>
- Forum des partenaires de la politique familiale<sup>(1)</sup>
- Groupe de travail de la Commission des partenaires
  - Application de la loi 150<sup>(3)</sup>
  - Formation continue<sup>(3)</sup>
  - Régime d'apprentissage – Loi 90<sup>(4)</sup>
- Groupe de travail interministériel sur la problématique des besoins de main-d'œuvre saisonnière en relation avec le calendrier scolaire<sup>(3)</sup>
- Réseau des écoles micro-entreprises environnementales
  - Bureau des gouverneurs<sup>(1)</sup>
  - Conseil d'administration<sup>(3-4)</sup>
- Table provinciale de concertation sur la violence, les jeunes et le milieu scolaire<sup>(3)</sup>
- UNICEF – Comité d'éducation<sup>(1)</sup>
- Commission canadienne de l'UNESCO<sup>(2)</sup>

# L'excellence

## dans les commissions scolaires

page 38

### Prix d'excellence

À l'ouverture de son 41<sup>e</sup> Congrès, la Fédération des commissions scolaires du Québec a décerné ses Prix d'excellence 2000-2001 aux commissions scolaires de l'Or-et-des-Bois et de Montréal ainsi que des mentions d'honneur aux commissions scolaires Marguerite-Bourgeoys, de la Côte-du-Sud et de la Beauce-Etchemin.

### Catégorie

#### Innovation pédagogique

Le Prix d'excellence dans la catégorie *Innovation pédagogique* a été décerné à la Commission scolaire de Montréal pour son projet *Les arts de la scène*. Grâce au partenariat de quatre écoles primaires du sud-ouest de Montréal, 110 élèves de 5<sup>e</sup> et de 6<sup>e</sup> années ont écrit et réalisé une comédie musicale originale de grande envergure ayant pour thème le *Traité de la grande paix de 1701*. Ce projet permet de faire vivre aux élèves des situations de réussite pour prévenir le décrochage scolaire et développer, en concertation avec la communauté, le goût de la culture.

Dans cette catégorie, une mention d'honneur a également été décernée à la Commission scolaire Marguerite-Bourgeoys pour le projet *La Bosnie* qui s'adressait à des élèves de 14 et 15 ans de milieux multiethniques de l'école secondaire Émile-Legault. Mené à l'approche des fêtes, ce projet consistait à écrire une lettre personnelle aux policiers de la Communauté urbaine de Montréal en mission en Bosnie ainsi qu'une lettre à leur famille. L'objectif était de sensibiliser les élèves au fait que des personnes vivent des situations très difficiles à l'approche des fêtes et de leur faire poser un geste concret.

### Catégorie

#### Réalisation

La Commission scolaire de l'Or-et-des-Bois a été récompensée par un Prix d'excellence dans la catégorie *Réalisation* pour son projet *La serre des tournesols*. Il s'agit d'un programme d'enseignement associé à la mise en place d'une entreprise d'horticulture. Il s'adresse à des élèves de 13 à 21 ans, ayant de multihandicaps et des troubles graves d'apprentissage, qui ont le mandat de produire des plantes d'intérieur, des semis, des tournesols, des fines herbes et du compost qui sont vendus au personnel et aux élèves de la commission scolaire ainsi qu'à la population de Val-d'Or. Ce programme permet, entre autres, d'intégrer les élèves ayant de multihandicaps et des troubles graves d'apprentissage avec les autres élèves du secondaire et la communauté.

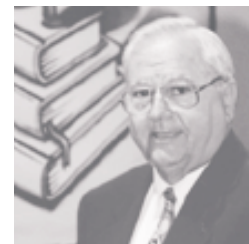
Dans cette catégorie, une mention d'honneur a également été décernée aux commissions scolaires de la Côte-du-Sud et de la Beauce-Etchemin pour la mise sur pied du Centre de formation multifonctionnel Bellechasse-Etchemin. Ce centre offre des formations adaptées en peinture industrielle, soudure et usinage à 45 personnes. Ce projet est né d'une volonté régionale de répondre aux besoins de l'industrie du métal de la région et engage aussi Emploi-Québec et le CRCD Chaudière-Appalaches. Les commissions scolaires de la Côte-du-Sud et de la Beauce-Etchemin présentent un formidable exemple de contribution au développement socioéconomique de leur milieu et de concertation entre deux commissions scolaires voisines.

### Ordre du mérite

L'Ordre du mérite a été créé en 1959 afin d'honorer des citoyennes et des citoyens ayant particulièrement contribué à l'avancement de l'éducation et, plus spécifiquement, à la promotion et au progrès du système public d'enseignement. Il comporte quatre catégories : conseillère ou conseiller scolaire émérite, médaille d'or, médaille d'argent et médaille de bronze.

### Médailles d'or

C'est devant près de 600 représentants du milieu de l'éducation que la FCSQ a remis sa médaille d'or à M. Henri-Paul Roux, commissaire à la Commission scolaire des Bois-Francis, pour les 29 ans qu'il a consacrés à la cause de l'éducation à titre de commissaire ainsi que pour son engagement provincial au sein des instances politiques de la FCSQ. La FCSQ a aussi voulu reconnaître l'engagement d'une gestionnaire en décernant sa médaille d'or à M<sup>me</sup> Diane Provencher, ex-directrice générale à la Commission scolaire des Premières-Seigneuries, qui a eu une carrière de près de 40 ans en éducation et qui a notamment été présidente de l'Association des directeurs généraux des commissions scolaires. La FCSQ a également voulu souligner le dévouement de M. Claude Ryan, ex-ministre de l'Éducation, et l'étroite collaboration qu'il a entretenue avec les commissions scolaires lorsqu'il dirigeait ce ministère.



Henri-Paul Roux



Diane Provencher



Claude Ryan



### Direction générale

**Réjean Morel**  
Directeur général

**Jean-François Bellemare\*\***  
Conseiller en développement  
pédagogique

**Johanne Boivin\*\***  
Conseillère en financement et  
en transport scolaire

**Huguette Chabot**  
Technicienne en administration

**Jacqueline Coulombe**  
Technicienne en administration

**Claudette Dionne**  
Secrétaire de direction

**Berthier Dolbec**  
Conseiller en développement  
pédagogique

**Carolle Dupuis**  
Agente de bureau

**Marie-Josée Lépinay\*\***  
Agente de bureau

**Lise Masse**  
Coordonnatrice des ressources  
financières et matérielles

**Robert Pleau**  
Conseiller en recherche  
et développement

**Monique Poulin\***  
Conseillère en formation et en  
développement organisationnel

**Louise Tremblay**  
Conseillère en financement  
et en transport scolaire

**Yves Tremblay**  
Technicien en informatique

**Doris-Lynne White**  
Agente de bureau

### Direction des communications et des affaires publiques

**Denis Pouliot**  
Directeur des communications  
et des affaires publiques

**Marie Blouin**  
Conseillère en communications

**Nathalie Masse**  
Technicienne en communications

**Denise Ouellet\*\***  
Agente de bureau

**Brigitte Roy**  
Conseillère en communications

**José Calderon\*\***  
Technicien en informatique

### Direction des relations du travail

**Roland Bégin**  
Directeur des relations du travail

**Claire April**  
Secrétaire de direction

**Pierre D'Amours\***  
Conseiller en relations du travail

**Mélanie Hillinger**  
Avocate et conseillère en relations  
du travail

**Édith Lapointe**  
Avocate et conseillère en relations  
du travail

**Brigitte L'Heureux**  
Conseillère en relations du travail

**Guy Perrault\*\*\***  
Avocat et conseiller en relations  
du travail

**Marie Therrien**  
Agente de bureau

**Nancy Thivierge**  
Avocate et conseillère en relations  
du travail

**Bernard Tremblay**  
Avocat et conseiller en relations  
du travail

### Secrétariat général

**Clermont Provencher**  
Secrétaire général

**France Beaupré**  
Agente de bureau

**Jacques Bélanger**  
Opérateur de duplicateur offset

**Carole Dubois\*\***  
Agente de bureau

**Hélène Fournier**  
Conseillère en ressources  
matérielles et en formation

**Alain Guimont**  
Avocat et conseiller juridique

**Paule Lebel**  
Secrétaire de direction et respon-  
sable de l'organisation matérielle

**Florence Lemelin**  
Téléphoniste

**Marc-André Morissette**  
Technicien en travaux pratiques

**Rachel Roy\*\***  
Agente de bureau

À noter que le quart du personnel de la  
Fédération est financé par des revenus  
autres que les cotisations.

\* Prêts de service

\*\* Personnel temporaire

\*\*\* Personnel ayant quitté  
en cours d'année

# Récipiendaires

## de l'Ordre du mérite FCSQ 2001-2002

page 40

### Médaille d'argent

---

**Yoland Audet**  
Commission scolaire de la Côte-du-Sud

**Mauril Boivin**  
Commission scolaire au Cœur-des-Vallées

**Robert Boucher**  
Commission scolaire de la Riveraine

**Denis Bureau**  
Commission scolaire de Rouyn-Noranda

**Jean-Louis Carignan**  
Commission scolaire Harricana

**Sylvie Castonguay**  
Commission scolaire de la Côte-du-Sud

**Lucette Côté**  
Commission scolaire des Rives-du-Saguenay

**Huguette Desrochers**  
Commission scolaire des Sommets

**Jean-Yves Laforest**  
Commission scolaire de l'Énergie

**Jean-Hugues Lalancette**  
Commission scolaire De La Jonquière

**Cécile N. Lamarre**  
Commission scolaire du Fleuve-et-des-Lacs

**Simon Lavoie**  
Association des commissions scolaires  
de la Côte-Nord

**Fernande LeBlanc-Sénéchal**  
Commission scolaire Marie-Victorin

**Bernard Lemonnier**  
Commission scolaire des Affluents

**Raymond Morin**  
Commission scolaire de la Beauce-Etchemin

**André Pelletier**  
Commission scolaire du Chemin-du-Roy

**Gaétan Perron**  
Commission scolaire des Hauts-Cantons

**Diane Provencher**  
Commission scolaire des Premières-Seigneuries

**Jean-Paul Régis**  
Commission scolaire des Trois-Lacs

**Jacques Roy**  
Commission scolaire des Samares

### Médaille de bronze

---

**Gilles Ayotte**  
Commission scolaire des Sommets

**Jacques Bachand**  
Commission scolaire des Hautes-Rivières

**Raymond Bilodeau**  
Commission scolaire du Chemin-du-Roy

**Monique Carisse**  
Commission scolaire des Draveurs

**Réjean Carle**  
Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais

**Jacques Cloutier**  
Commission scolaire du Lac-Abitibi

**Roger Guillemette**  
Commission scolaire du Pays-des-Bleuets

**Jacques Laperrière**  
Commission scolaire des Samares

**Francine Lorange**  
Commission scolaire des Portages-de-l'Outaouais

**Jean-Louis Mallet**  
Commission scolaire des Affluents

**Laurier Savard**  
Commission scolaire du Lac-Saint-Jean

**Michel Tardif**  
Commission scolaire des Navigateurs

**Marc-André Thibault**  
Commission scolaire des Trois-Lacs

**Jean-Claude Vincent**  
Commission scolaire des Sommets

## Membres de la FCSQ

---

Commission scolaire des Affluents  
Commission scolaire de L'Amiante  
Commission scolaire de la Baie-James  
Commission scolaire de la Beauce-Etchemin  
Commission scolaire des Bois-Francis  
Commission scolaire de la Capitale  
Commission scolaire de Charlevoix  
Commission scolaire du Chemin-du-Roy  
Commission scolaire des Chênes  
Commission scolaire des Chic-Chocs  
Commission scolaire au Cœur-des-Vallées  
Commission scolaire de la Côte-du-Sud  
Commission scolaire des Découvreurs  
Commission scolaire des Draveurs  
Commission scolaire de l'Énergie  
Commission scolaire de l'Estuaire  
Commission scolaire du Fer  
Commission scolaire du Fleuve-et-des-Lacs  
Commission scolaire des Grandes-Seigneuries  
Commission scolaire Harricana  
Commission scolaire des Hautes-Rivières  
Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais  
Commission scolaire des Hauts-Cantons  
Commission scolaire des Îles  
Commission scolaire De La Jonquière  
Commission scolaire de Kamouraska-Rivière-du-Loup  
Commission scolaire du Lac-Abitibi  
Commission scolaire du Lac-Saint-Jean  
Commission scolaire du Lac-Témiscamingue  
Commission scolaire des Laurentides  
Commission scolaire de Laval  
Commission scolaire du Littoral  
Commission scolaire Marguerite-Bourgeoys  
Commission scolaire Marie-Victorin  
Commission scolaire de Montréal  
Commission scolaire des Monts-et-Marées  
Commission scolaire de la Moyenne-Côte-Nord  
Commission scolaire des Navigateurs  
Commission scolaire de l'Or-et-des-Bois  
Commission scolaire des Patriotes  
Commission scolaire du Pays-des-Bleuets  
Commission scolaire des Phares  
Commission scolaire Pierre-Neveu  
Commission scolaire de la Pointe-de-l'Île  
Commission scolaire des Portages-de-l'Outaouais  
Commission scolaire de Portneuf  
Commission scolaire des Premières-Seigneuries  
Commission scolaire de la Région-de-Sherbrooke  
Commission scolaire René-Lévesque  
Commission scolaire de la Riveraine  
Commission scolaire des Rives-du-Saguenay  
Commission scolaire de la Rivière-du-Nord  
Commission scolaire de Rouyn-Noranda  
Commission scolaire de Saint-Hyacinthe  
Commission scolaire des Samares  
Commission scolaire de la Seigneurie-des-Mille-Îles  
Commission scolaire des Sommets  
Commission scolaire de Sorel-Tracy  
Commission scolaire des Trois-Lacs  
Commission scolaire du Val-des-Cerfs  
Commission scolaire de la Vallée-des-Tisserands



LE GOÛT DU public  
états financiers

01 | 02



La Fédération  
des commissions  
scolaires  
du Québec

<b>RAPPORT DES VÉRIFICATEURS</b> .....	2
<b>ÉTATS FINANCIERS</b>	
État des résultats et des excédents cumulés .....	3
Avoir en immobilisations .....	6
Bilan .....	7
État des flux de trésorerie .....	8
Notes complémentaires .....	9

# Rapport des vérificateurs

page 2

Aux membres de La Fédération des commissions scolaires du Québec

Nous avons vérifié le bilan de La Fédération des commissions scolaires du Québec au 31 mars 2002 et les états des résultats et des excédents cumulés, de l'avoir en immobilisations et des flux de trésorerie de l'exercice terminé à cette date. La responsabilité de ces états incombe à la direction de la fédération. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en nous fondant sur notre vérification.

Notre vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des informations probantes à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À notre avis, ces états financiers donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière de la fédération au 31 mars 2002 ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus du Canada.

*Ruel Giroux Dorisy.*

Société nominale  
Comptables agréés

Québec  
Le 9 avril 2002

# État des résultats et des excédents cumulés

page 3

Exercice terminé le 31 mars 2002

	2001-2002		2000-2001
	Réel	Budget	Réel
<b>Produits</b>			
Cotisations	3 375 153 \$	3 375 100 \$	3 252 440 \$
Contrats de service	42 172	45 600	41 928
Intérêts gagnés et autres produits	137 919	138 285	178 806
Coordination des régions	49 111	57 315	54 236
	<u>3 604 355</u>	<u>3 616 300</u>	<u>3 527 410</u>
<b>Services rendus, subventions et activités autrement financées</b>			
Services-conseil aux membres, santé et sécurité du travail, soutien à la négociation et formation des commissaires et des gestionnaires	1 384 383	679 870	355 370
Service des ressources matérielles	133 072	106 028	32 276
Colloque sur la décroissance de la clientèle scolaire			172 898
Orientation scolaire	38 762	35 595	129 477
Congrès biennal	218 558	175 000	
	<u>1 774 775</u>	<u>996 493</u>	<u>690 021</u>
	<u>5 379 130</u>	<u>4 612 793</u>	<u>4 217 431</u>
<b>Charges</b>			
Assemblée générale	38 224	31 090	32 203
Conseil général			
Conseil général et commissions permanentes	166 945	153 915	115 848
Activités régionales	319 402	319 735	301 016
Bureau de direction	45 645	45 167	40 786
À reporter	<u>570 216 \$</u>	<u>549 907 \$</u>	<u>489 853 \$</u>

# État des résultats et des excédents cumulés

Exercice terminé le 31 mars 2002

page 4

	2001-2002		2000-2001
	Réel	Budget	Réel
<b>Charges (suite)</b>			
Reportés	570 216 \$	549 907 \$	489 853 \$
Présidence et vice-présidence	142 120	142 987	134 825
Priorité et dossiers majeurs	136 696	127 935	191 959
<b>Direction générale</b>			
Direction	194 550	204 122	187 950
Recherche et analyse	85 017	94 237	82 137
Activités administratives et éducatives	327 095	324 015	287 835
Ressources informatiques, financières et matérielles	337 347	369 207	357 033
Siège social	176 668	172 720	153 801
<b>Direction des communications et des affaires publiques</b>			
Direction	107 268	109 918	95 319
Communications	293 289	288 900	210 837
Affaires publiques	36 839	32 106	29 059
<b>Secrétariat général</b>			
Direction	206 876	210 855	183 787
Service juridique	78 409	83 112	87 666
Imprimerie	149 443	173 933	134 713
Services téléphoniques, documentation et archives	97 517	110 632	92 083
<b>Direction des relations du travail</b>			
Direction	166 720	157 806	117 106
Relations du travail et conditions de travail	382 116	389 946	339 841
Gestion des ressources humaines	156 870	152 802	188 360
<b>À reporter</b>	<b>3 645 056 \$</b>	<b>3 695 140 \$</b>	<b>3 364 164 \$</b>



# État des résultats et des excédents cumulés

page 5

Exercice terminé le 31 mars 2002

	2001-2002		2000-2001
	Réel	Budget	Réel
<b>Charges (suite)</b>			
Reportés	3 645 056 \$	3 695 140 \$	3 364 164 \$
Services rendus, subventions et activités autrement financées			
Services-conseil aux membres, santé et sécurité du travail, soutien à la négociation et formation des commissaires et des gestionnaires	1 345 551	643 212	385 727
Service des ressources matérielles	133 072	106 028	32 276
Colloque sur la décroissance de la clientèle scolaire			159 238
Orientation scolaire	35 290	35 595	129 477
Congrès biennal	214 621	175 000	
	5 373 590	4 654 975	4 070 882
	5 540	( 42 182 )	146 549
Taxe sur les produits et services irrécupérables		( 60 418 )	
<b>Résultat net</b>	5 540	( 102 600 )	146 549
<b>Excédents cumulés au début de l'exercice</b>			
Déjà établi	549 460		373 909
Redressement sur exercices antérieurs (note 3)	( 67 148 )		( 38 146 )
Redressé	482 312		335 763
<b>Excédents cumulés à la fin de l'exercice</b>	487 852 \$		482 312 \$

# Avoir en immobilisations

Exercice terminé le 31 mars 2002

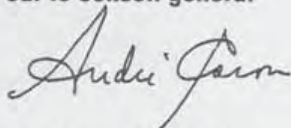
page 6

	<u>2001-2002</u>	<u>2000-2001</u>
<b>Solde au début de l'exercice</b>	828 504 \$	854 302 \$
<b>Apports à même les revenus</b>		
Acquisition d'immobilisations	81 744	91 874
	<u>910 248</u>	<u>946 176</u>
<b>Déduire</b>		
Amortissement de l'exercice	104 966	115 177
Radiation de la valeur nette d'immobilisations pour cause de disposition ou de désuétude	3 895	2 495
	<u>108 861</u>	<u>117 672</u>
<b>Solde à la fin de l'exercice</b>	<u>801 387 \$</u>	<u>828 504 \$</u>

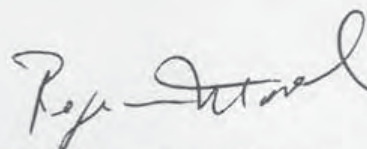
au 31 mars 2002

	<u>2001-2002</u>	<u>2000-2001</u>
<b>Actif</b>		
<b>Actif à court terme</b>		
Encaisse	509 971 \$	344 569 \$
Placements temporaires	1 700 000	1 065 000
Débiteurs (note 4)	237 640	636 717
Frais payés d'avance	48 577	70 938
	<u>2 496 188</u>	<u>2 117 224</u>
<b>Immobilisations (note 5)</b>	1 292 869	1 319 986
	<u>3 789 057 \$</u>	<u>3 437 210 \$</u>
<b>Passif</b>		
<b>Passif à court terme</b>		
Créditeurs et charges à payer	752 230 \$	398 284 \$
Revenus reportés (note 6)	1 055 922	1 036 444
	<u>1 808 152</u>	<u>1 434 728</u>
<b>Valeur nette</b>		
Excédents cumulés	487 852	482 312
Excédents réservés (note 7)	200 000	200 000
Avoir en immobilisations	801 387	828 504
Excédent de la valeur d'expertise du terrain et du bâtiment sur le coût	491 666	491 666
	<u>1 980 905</u>	<u>2 002 482</u>
	<u>3 789 057 \$</u>	<u>3 437 210 \$</u>

Pour le conseil général



André Caron, président



Réjean Morel, directeur général

# État des flux de trésorerie

Exercice terminé le 31 mars 2002

page 8

	<u>2001-2002</u>	<u>2000-2001</u>
<b>Activités de fonctionnement</b>		
Résultat net	5 540 \$	146 549 \$
Dépenses en capital		
Acquisitions nettes d'immobilisations	81 744	91 874
	<u>87 284</u>	<u>238 423</u>
Variation nette des éléments hors caisse du fonds de roulement (note 8)	<u>794 862</u>	<u>( 762 513 )</u>
	<u>882 146</u>	<u>( 524 090 )</u>
<b>Activités d'investissement</b>		
Acquisitions nettes d'immobilisations	( 81 744 )	( 91 874 )
<b>Augmentation (diminution) nette de l'encaisse et des placements temporaires</b>	<u>800 402</u>	<u>( 615 964 )</u>
<b>Encaisse et placements temporaires au début de l'exercice</b>	<u>1 409 569</u>	<u>2 025 533</u>
<b>Encaisse et placements temporaires à la fin de l'exercice</b>	<u>2 209 971 \$</u>	<u>1 409 569 \$</u>

## 1. Statuts constitutifs et nature des activités

La fédération, personne morale au sens du code civil du Québec, est constituée en corporation en vertu de la Loi concernant La Fédération des commissions scolaires du Québec, telle que modifiée le 3 juin 1999. La Loi permet à la fédération d'accepter comme membre toute commission scolaire sans référence au statut confessionnel ou linguistique. La fédération a pour but de promouvoir les intérêts de l'éducation à titre de mandataire de l'ensemble des commissions scolaires du Québec.

## 2. Principales conventions comptables

### Placements temporaires

Les placements temporaires sont comptabilisés au coût.

### Immobilisations

Le terrain et le bâtiment ont été réévalués et sont présentés au bilan à la valeur marchande établie par Diament & Associés International Inc. en date du 1<sup>er</sup> mars 1982. Les additions subséquentes sont comptabilisées au coût. Aucun amortissement n'a été calculé sur le bâtiment depuis la date de la première évaluation d'expertise le 31 juillet 1975.

Le mobilier, l'équipement informatique, les logiciels et les autres équipements sont inscrits au coût. Les additions de l'exercice, imputées comme dépenses aux opérations au moment de leur acquisition, sont rétablies à l'actif par un crédit à l'avoir en immobilisations.

Les immobilisations amorties le sont en fonction de leur durée de vie utile respective, selon les méthodes et les taux indiqués ci-dessous.

Mobilier de bureau	Amortissement dégressif	20 %
Équipement informatique et logiciels	Amortissement linéaire	20 %

## 3. Redressement sur exercices antérieurs

Suite à l'opposition émise par la fédération au cours de l'exercice 2001 à l'égard de la cotisation du ministère du Revenu du Québec sur la taxe de vente du Québec, le ministère a consenti à annuler sa cotisation et a ainsi remis à la fédération la somme de 423 685 \$ acquittée antérieurement par celle-ci. Les redressements concernant les RTI de 29 002 \$ en 2000-2001 et de 64 503 \$ en 1999-2000 ont ainsi été corrigés pour ramener les résultats à leur valeur initiale.

La fédération a relevé que certains montants aux comptes à payer et aux comptes à recevoir datant de plus de 5 ans avaient lieu d'être radiés. Le total net des comptes radiés s'élève à 28 489 \$.

Conséquemment aux redressements sur la taxe de vente du Québec et la radiation de comptes à payer et à recevoir, le solde des excédents cumulés à la fin de l'exercice 2001 a été réduit de 67 148 \$, le ramenant ainsi à 482 312 \$.

# Notes complémentaires

31 mars 2002

page 10

## 4. Débiteurs

	<u>2001-2002</u>	<u>2000-2001</u>
Commissions scolaires et autres	169 745 \$	178 634 \$
Plan d'acquisition d'équipement informatique par les employés	22 342	22 860
Taxes à la consommation	45 553	435 223
	<u>237 640 \$</u>	<u>636 717 \$</u>

## 5. Immobilisations

	<b>Coût</b>	<b>Amortissement cumulé</b>	<b>Valeur nette</b>	
			<u>2001-2002</u>	<u>2000-2001</u>
Terrain	301 000 \$	— \$	301 000 \$	301 000 \$
Bâtiment	700 828	—	700 828	700 828
Mobilier de bureau	856 595	665 154	191 441	196 917
Équipement informatique et logiciels	401 698	302 098	99 600	121 241
	<u>2 260 121 \$</u>	<u>967 252 \$</u>	<u>1 292 869 \$</u>	<u>1 319 986 \$</u>

## 6. Revenus reportés

Une partie des revenus relatifs aux activités ci-dessous est reportée et servira à les poursuivre au cours de l'exercice suivant.

	<u>2001-2002</u>	<u>2000-2001</u>
Service des ressources matérielles	340 883 \$	415 517 \$
Soutien à la négociation et formation des commissaires et des gestionnaires	151 993	128 534
Colloque « Les défis de l'école publique »	124 670	
Programme ordinateurs à l'école	52 027	57 287
Tables régionales des partenaires	32 152	25 212
Programme santé et sécurité du travail	247 736	270 452
Orientation scolaire		35 595
Une école ouverte sur son milieu	104 738	75 000
Autres	1 723	28 847
	<u>1 055 922 \$</u>	<u>1 036 444 \$</u>

## 7. Excédents réservés

	<u>2001-2002</u>	<u>2000-2001</u>
Une partie des excédents cumulés fut réservée afin de protéger la fédération contre toute baisse soudaine ou progressive des résultats de ses opérations	200 000 \$	200 000 \$

## 8. Variation nette des éléments hors caisse du fonds de roulement

	<u>2001-2002</u>	<u>2000-2001</u>
Débiteurs	399 077 \$	( 479 648 )\$
Frais payés d'avance	22 361	( 62 003 )
Créditeurs	353 946	( 454 083 )
Revenus reportés	19 478	233 221
	<u>794 862 \$</u>	<u>( 762 513 )\$</u>

Publié par La Fédération des commissions scolaires du Québec  
1001, avenue Bégon  
Case postale 490  
Sainte-Foy (Québec) G1V 4C7

Téléphone : (418) 651-3220  
Télécopieur : (418) 651-2574  
info@fcsq.qc.ca  
www.fcsq.qc.ca

Document : 6244  
Dossier : 1-302-05-02  
Dépôt légal – 2<sup>e</sup> trimestre 2002  
Bibliothèque nationale du Québec  
Bibliothèque nationale du Canada

Note - Les textes inclus dans ce document ont été féminisés dans la mesure du possible. Cependant, lors de certains passages, il nous a semblé plus pratique d'utiliser la forme masculine afin de faciliter la lecture. Il ne faudrait y voir qu'une manière d'alléger le texte et, d'aucune façon, une procédure discriminatoire.